

RESULTS OF THE INTERCULTURAL CITIES INDEX



DUDELANGE

Décembre 2018



Intercultural cities
Building the future on diversity

www.coe.int/interculturalcities



RESULTS OF THE INTERCULTURAL CITIES INDEX



Résultats de l'Index des cités interculturelles

Une comparaison de 96 villes¹

Introduction

Le programme des Cités interculturelles est une initiative du Conseil de l'Europe. Ce projet vise à étudier le potentiel d'une approche interculturelle de l'intégration dans des agglomérations aux populations culturellement diverses. Dans le cadre de ce projet, les villes participantes analysent leur gouvernance, leurs politiques, leurs discours et leurs pratiques du point de vue interculturel. Par le passé, cet examen a donné lieu à des rapports descriptifs et des profils de villes – documents riches en détails et en contenu, mais relativement inadaptés pour suivre et communiquer les progrès accomplis. L'Index des cités interculturelles entend fournir un outil d'évaluation des performances pour les villes participant à la phase pilote du programme ainsi que pour les futures participantes.

A ce jour, 96 villes ont effectué une analyse de leurs politiques interculturelles au moyen de l'Index des cités interculturelles : Albufeira (*Portugal*), Amadora (*Portugal*), Arezzo (*Italie*), Auckland (*Australie*), Ballarat (*Australie*), Barcelone (*Espagne*), Beja (*Portugal*), Bergen (*Norvège*), Bilbao (*Espagne*), Botkyrka (*Suède*), Braga (*Portugal*), Bucarest (*Roumanie*), CampiBisenzio (*Italie*), Carthagène (*Espagne*), Casalecchio di Reno (*Italie*), Cascais (*Portugal*), Castellón (*Espagne*), Castelvetro (*Italie*), Catalonia (*Espagne*), Coimbra (*Portugal*), Comune di Ravenna (*Italie*), Constanta (*Roumanie*), Copenhague (*Danemark*), Donostia-San Sebastian² (*Espagne*), Dortmund (*Allemagne*), Dublin (*Irlande*), Duisburg

¹ Le présent rapport est fondé sur des données figurant dans la base de données de l'INDEX des cités interculturelles au moment de sa rédaction. Les diagrammes de l'INDEX peuvent comporter un plus grand nombre de villes, ce qui reflète l'intérêt grandissant que suscite cet instrument.

² La ville espagnole de Donostia-San Sebastian est ci-après nommée San Sebastian.

(Allemagne), Erlangen (Allemagne), Forli (Italie), Fucecchio (Italie), Fuenlabrada (Espagne), Genève (Suisse), Gênes (Italie), Getxo (Espagne), Haïfa (Israël), Hamamatsu (Japon), Hambourg (Allemagne), Ioannina (Grèce), Ijevsk (Russie), Kepez (Turquie), Klaksvík (Îles Féroé), Jerez de la Frontera (Espagne), l'arrondissement londonien de Lewisham (Royaume-Uni), Limassol (Chypre), Limerick (Irlande), Lisbonne (Portugal), Lodi (Italie), Logroño (Espagne), Lublin (Pologne), Lutsk (Ukraine), Maribyrnong (Australie), Melitopol (Ukraine), Melton (Australie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), München (Allemagne), Neuchâtel (Suisse), Neukölln (Berlin, Allemagne), Novellara (Italie), Offenbourg (Allemagne), Olbia (Italie), Oslo (Norvège), le district d'Osmangazi dans la province de Bursa (Turquie), Parla (Espagne), Patras (Grèce), Pécs (Hongrie), Pryluky (Ukraine), Reggio Emilia (Italie), Reykjavik (Islande), Rijeka (Croatie), Rotterdam (Pays-Bas), Sabadell (Espagne), San Giuliano Terme (Italie), Santa Coloma (Espagne), Santa Maria da Feira (Portugal), Unione dei Comuni-Savignanosul Rubicone³ (Italie), Sechenivsky (District de Kiev, Ukraine), Senigallia (Italie), Stavanger (Norvège), Strasbourg (France), Subotica (Serbie), Sumy (Ukraine), Swansea (Royaume-Uni), Tenerife (Espagne), Tilbourg (Pays-Bas), Turin (Italie), Turnhout (Belgique), Unione Terre dei Castelli⁴ (Italy), La Valette (Malte), Västerås (Suède), Ville de Paris (France), Viseu (Portugal), Vinnitsa (Ukraine) et Zürich (Suisse).

Parmi ces villes, 52 (y compris Dudelange) comptent moins de 200 000 habitants et 42 plus de 15% de résidents nés à l'étranger.

Le présent document présente les résultats de l'analyse effectuée au moyen de l'Index des cités interculturelles dans la ville de **Dudelange (Luxembourg)** et fournit des conclusions et des recommandations en matière de politiques interculturelles.

³ La ville italienne d'Unione dei Comuni-Savignanosul Rubicone est ci-après nommée Rubicone.

⁴ Anciennement Castelvetro di Modena.

METHODOLOGY



Méthodologie

L'Index des cités interculturelles est fondé sur un questionnaire de 73 questions regroupées en 11 indicateurs portant sur trois types distincts de données. Les indicateurs ont un poids différent selon leur importance relative. Pour chaque indicateur, les villes participantes peuvent atteindre jusqu'à 100 points (qui sont ensuite consolidés pour l'Index général des cités interculturelles).

Les indicateurs comprennent : engagement ; éducation ; quartiers ; services publics ; entreprises et marché du travail ; vies culturelle et publique ; espaces publics ; médiation et résolution des conflits ; langues ; médias ; perspective internationale ; veille/compétences ; accueil et gouvernance.

Certains indicateurs – éducation ; quartiers ; services publics ; entreprises et marché du travail ; vie culturelle et publique ; espaces publics – sont également regroupés sous un indicateur composite appelé « politiques urbaines à travers le prisme interculturel » ou simplement « prisme interculturel ».

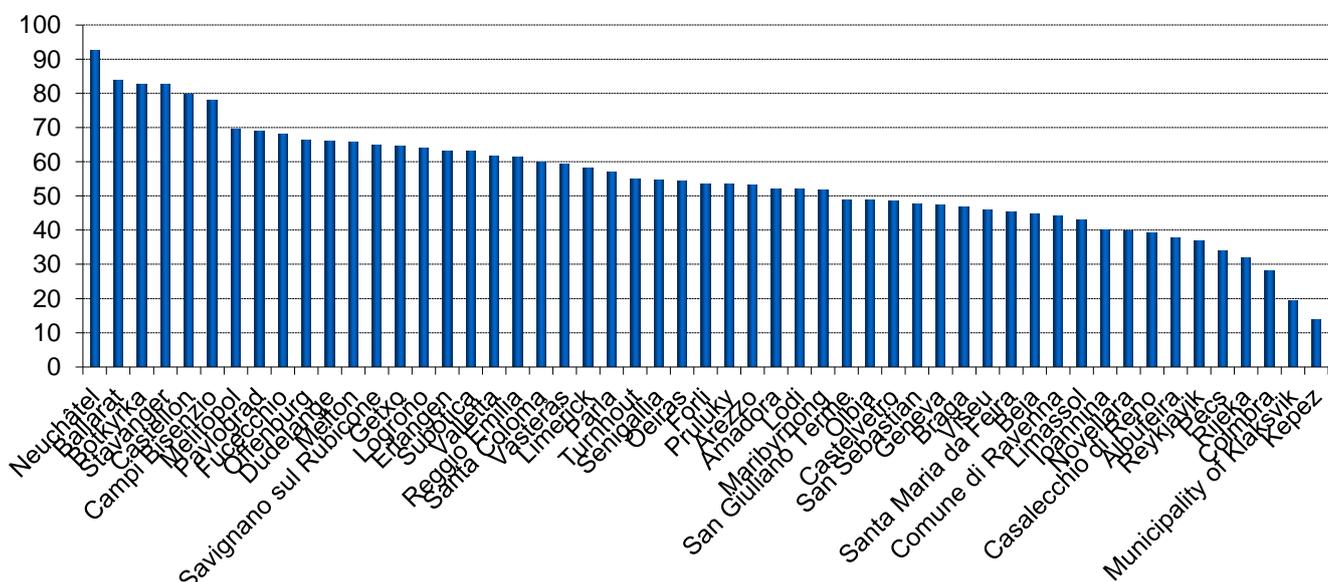
La comparaison établie entre les villes est strictement indicative, étant donné leurs grandes différences en termes d'évolution historique, de type et d'échelle de diversité, de modèles de gouvernance et de niveau de développement économique. La comparaison, basée sur un ensemble de critères formels liés à l'approche interculturelle des politiques urbaines, a pour unique objet de servir d'instrument d'évaluation comparative des performances, l'objectif étant d'inciter les villes à s'inspirer de bonnes pratiques.

Cité interculturelle : définition

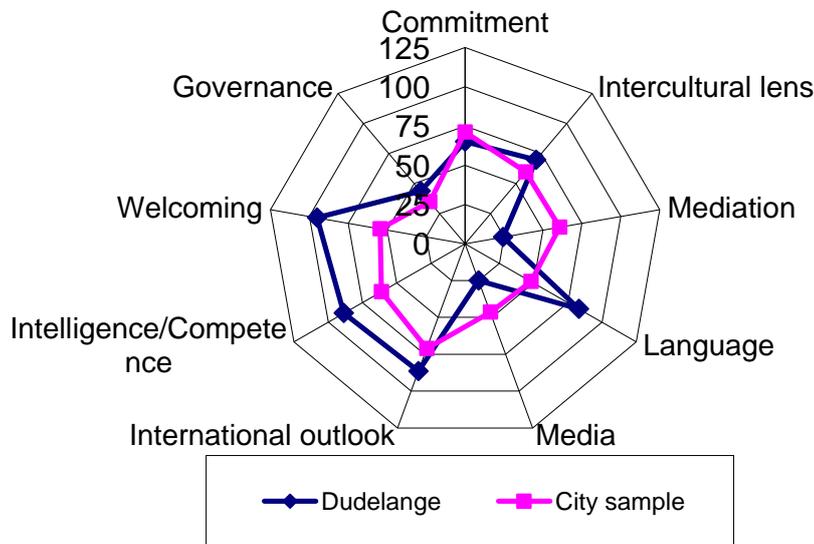
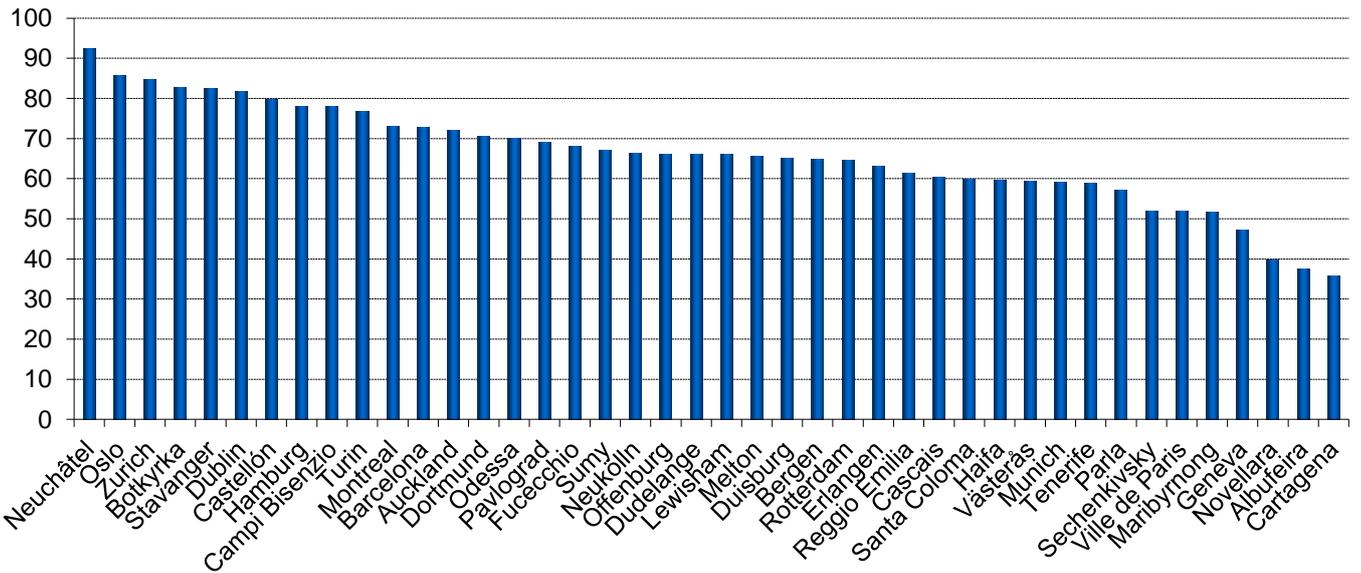
Une cité interculturelle est une ville qui regroupe des personnes de nationalité, d'origine, de langue ou de religion/croyances différentes, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyen(ne)s portent un regard positif sur la diversité, qu'ils considèrent comme une ressource. Les cités interculturelles luttent activement contre la discrimination et adaptent leur gouvernance, leurs institutions et leurs services aux besoins d'une population diverse. Elles adoptent des stratégies et des outils leur permettant de faire face à cette diversité, ainsi qu'aux conflits culturels qui peuvent en découler. Enfin, elles favorisent les rencontres et encouragent un plus grand brassage entre les divers groupes de population dans les espaces publics.

D'après l'ensemble des résultats de l'index général, la ville de Dudelange se place au 28^e rang dans l'échantillon des 96 villes, avec un index cumulé de 66 %, ce qui la situe entre la ville allemande d'Offenburg et la ville anglaise de Lewisham. Dudelange se place au 11^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 21^e rang parmi les villes comptants plus que 15 % de résidents nés à l'étranger.

L'Index des cités interculturelles (ICC) - ville type (habitants < 200 000)



L'Index des Cités Interculturelles - ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)



Traduction des légendes :

City sample	Ville type
Commitment	Engagement
Intercultural lens	Prisme interculturel
Mediation	Médiation
Language	Langues
Media	Médias
International outlook	Perspective internationale
Intelligence/competence	Veille/compétences
Welcoming	Accueil
Governance	Gouvernance

DUDELANGE – Présentation générale

Dudelange (en luxembourgeois : *Diddeleng*) est une ville luxembourgeoise située au sud du pays, dans le canton d'Esch-sur-Alzette, chef-lieu de la commune portant le même nom. En terme économique, la ville est connue - surtout dès la seconde moitié du XIX^e siècle - pour être un haut-lieu de l'exploitation du minerai de fer et de la fabrication de l'acier.

Dudelange est aussi une ville multiculturelle, fruit de processus économiques et politiques nationaux marqués par des vagues migratoires successives. La commune compte aujourd'hui plus de 40% d'étrangers soit plus de 8400 personnes de 105 nationalités différentes. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1821. Aujourd'hui, les données démographiques de la ville sont fournies par Gescom (logiciel établi par le syndicat SIGI) et permettent par exemple de trier le nombre d'habitants par sexe, âge, nationalité et commune de résidence.

Avec une population s'élevant à 21 027 habitants en 2018, Dudelange est la quatrième ville du Luxembourg. Les ressortissants étrangers représentent 40,52% de la population totale de Dudelange. Le plus grand groupe minoritaire – personnes originaires du Portugal – représente 21,67 % de la population totale. Les autres nationalités importantes résidant dans la ville sont les personnes originaires de l'Union européenne, les Français en particulier représentent 5,23%.

59,48% de la population de Dudelange sont des Luxembourgeois. Cependant, la ville ne possède statistiquement pas encore d'informations sur le nombre de représentant(e)s de la première ou deuxième génération de ressortissants étrangers.

Dudelange a rejoint le réseau des Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe en décembre 2018. Cet engagement est repris dans [la Déclaration du Collège du Bourgmestre et Echevins 2018-2023](#). L'objectif principal de cette démarche consiste à permettre aux migrants/primo-arrivants de pouvoir saisir des opportunités existantes et d'en créer selon les besoins spécifiques afin de promouvoir le « vivre ensemble ».

Depuis le début des années 1990, la ville de Dudelange soutient des initiatives de terrain liées à la valorisation de l'histoire et du patrimoine des migrations. Ces activités mémorielles sont principalement issues du travail de collecte et de documentation entamé à partir du milieu des années 1980 autour du quartier « Italien » par des personnes issues de l'immigration italienne. Celle-ci a été localement très présente dans le cadre de l'industrialisation, donnant un profil migratoire particulier à la ville de Dudelange. Alors que sur le plan national, l'immigration allemande a été prédominante jusqu'à la 2^e Guerre Mondiale, la présence de personnes originaires de l'Italie y prime dès les premières années du 20^e siècle.

A partir de la fin des années 1980, la quête du passé migratoire italien a été relayée par des démarches pédagogiques (journées interculturelles, etc.) mises en œuvre au Lycée Nic. Biever. Celles-ci se sont focalisées sur les nouvelles immigrations et notamment la portugaise, très présente parmi les élèves de l'établissement scolaire et en voie de devenir majoritaire au Luxembourg.

En 1989, un projet commun aux deux initiatives « An Italien » relate le passé « italien » et le présent « portugais » du quartier migratoire phare de Dudelange. Le succès de cette présentation a convaincu les bourgmestres à s'engager pour une pérennisation patrimoniale du thème des migrations de Dudelange. En effet, l'histoire de la ville de Dudelange, **première municipalité contemporaine du Luxembourg à avoir été dirigée par un maire né à l'étranger**, incite – sans nier les défis et les difficultés – à comprendre les migrations comme une chance, une opportunité.

En 1993 est fondée l'association sans but lucratif «Centre de Documentation sur les Migrations humaines» (CDMH, www.cdmh.lu) réunissant des représentants des différentes initiatives. Depuis 1996, le CDMH est établi à la «Gare Usines » de Dudelange, proche du quartier « Italien ». L'édifice a été rénové dans une démarche commune par le Ministère de la culture du Grand-Duché et la Ville de Dudelange.

D'abord liée au développement de la sidérurgie, l'installation à Dudelange de personnes venues d'ailleurs, répond depuis les années 1970 à des causes économiques et socioculturelles multiples relevant autant des politiques nationales que de la gouvernance locale. Relevons à titre d'exemple l'installation d'un foyer pour réfugiés sur la friche industrielle de Dudelange en 2016. Il s'agit en l'occurrence d'un **engagement local en réponse à une demande nationale**.

Vu les circonstances et développements évoqués ci-dessus, le CDMH est aujourd'hui un pôle de référence national en matière d'histoire des migrations. L'association a notamment accueilli des projets interculturels réalisés par les écoles locales (préscolaire, fondamental, secondaire). Au titre de cette double approche - nationale et locale - il bénéficie d'un double subventionnement du Ministère de la culture du Grand-Duché et de la Ville de Dudelange. La majeure partie des activités du CDMH continue d'être accomplie bénévolement.

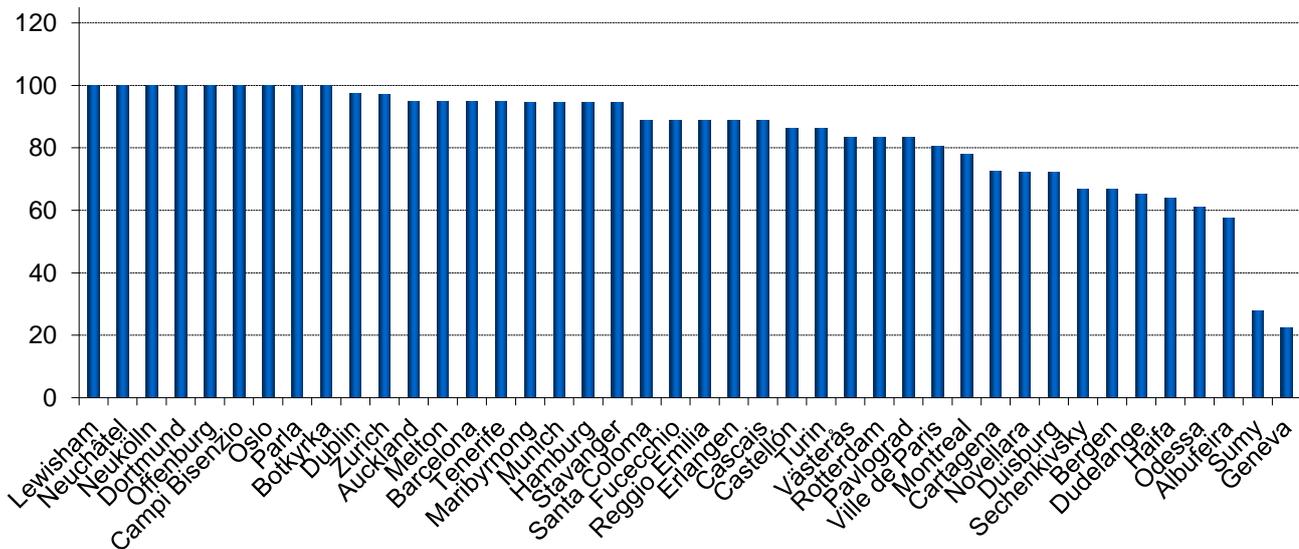
Le CDMH a pour objet l'étude des migrations au Luxembourg et dans la Grande-Région en cernant le passé dans le présent. Résolument ancrée dans la société luxembourgeoise dans sa diversité, le CDMH poursuit ses objectifs en agissant comme une interface entre les institutions patrimoniales (archives, bibliothèques, musées), le monde associatif, la recherche et le public généraliste.

En 2007, le CDMH a organisé avec la Ville de Dudelange et le Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE), au laminoir de l'ancienne usine de Dudelange, une des expositions phares « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 », « Retour de Babel ». Ce projet a ramené le national vers le local en rendant hommage aux immigrants de la sidérurgie à travers le lieu choisi tout en s'ouvrant sur les nouvelles immigrations. En parallèle, l'association a organisé dans ses propres locaux l'exposition « Lusitanie en Italie » illustrant le passage du quartier « Italien » d'une empreinte « italienne » vers une autre « portugaise ».

Depuis lors, elle a abordé dans ses projets des thématiques « épineuses », comme celle des réfugiés, des frontières ou de la présence musulmane. Le CDMH essaie par ailleurs dans la mise en œuvre de ses projets d'être attentif aux questions de genre (intersectionnalité).

Le CDMH s'apprête à participer avec des partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux à « Esch, ville européenne de la culture 2022 » à travers un projet dont les contours restent à définir.

ICC-Index - Commitment - City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)



S'agissant des objectifs de la politique d'engagement, le taux de réalisation de Dudelange est légèrement inférieur à celui de la ville type⁵ : 65 % de ces objectifs ont été réalisés alors que le taux de réalisation de la politique d'engagement de la ville type atteint 71 %.

[La Déclaration du Collège du Bourgmestre et Echevins 2018-2023](#) doit être citée ici, même s'il ne s'agit pas d'un plan d'action uniquement interculturel. En outre, Dudelange a alloué un budget destiné à financer des actions contre la discrimination. L'objectif principal consiste à permettre aux migrants/primo-arrivants de pouvoir saisir des opportunités existantes et d'en créer selon les besoins spécifiques afin de promouvoir le « vivre ensemble ».

Dudelange dispose également d'une structure de coordination de l'intégration interculturelle représentée par le projet « **Ensemble Dudelange** » qui a été conçu pour favoriser le développement d'une communauté interculturelle participative, et qui cherche à rassembler luxembourgeois, européens et non européens autour d'actions communes. Le processus d'évaluation de la stratégie interculturelle de la ville n'a pas encore été envisagé.

Les discours et communications officielles de la ville font référence à l'engagement interculturel de la ville, surtout dans le cadre d'interactions du Projet *Ensemble Dudelange*. Bien que les activités du projet soient intégrées sur le site internet de la Ville de Dudelange (www.dudelange.lu), le Projet Ensemble n'a pas encore de page Web officielle qui communique ses

⁵ Le terme « ville type » désigne la moyenne pondérée enregistrée par les 96 villes de l'Index dans chacun des 14 secteurs de gouvernance interculturelle.

déclarations, sa stratégie et/ou son plan d'action interculturel, mais les autorités locales sont en train d'en préparer une

Dudelange a mis en place un mécanisme permettant de reconnaître l'action de certains de ses habitants qui prennent des initiatives bénévoles, par exemple « Dudelange célèbre ses bénévoles ». Cette initiative a vu le jour en 2017 et se répète annuellement. Pourtant, ces initiatives bénévoles ne représentent pas uniquement les engagements interculturels en vue d'encourager l'interculturalisme dans la ville.

INTERCULTURAL LENS



Le « Prisme interculturel » c'est un indicateur composite qui regroupe les indicateurs tels que les politiques d'éducation ; les politiques de quartiers ; de services publics ; d'entreprises et marché du travail ; de la vie culturelle et publique ; des espaces publics et qui les examine à travers le prisme interculturel.

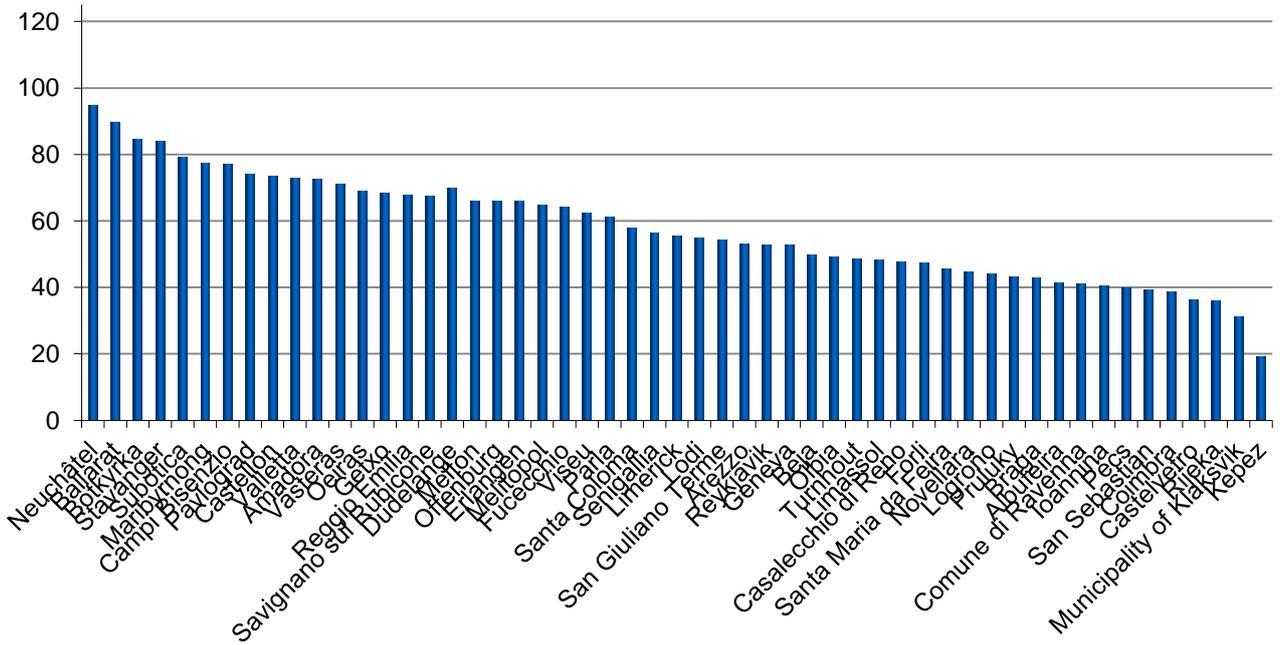
Les politiques urbaines de la ville de Dudelange évaluées dans leur ensemble à travers le « prisme interculturel » indiquent que le taux commun de réalisation est supérieur à celui d'une ville type⁶ : 70 % (Dudelange) contre 60 % (ville type).

En même temps, les résultats d'analyse des indicateurs individuels dans la catégorie « Prisme interculturel » sont variés et montrent des performances de niveau différent. Les détails de ces performances sont présentés dans les sections qui suivent.

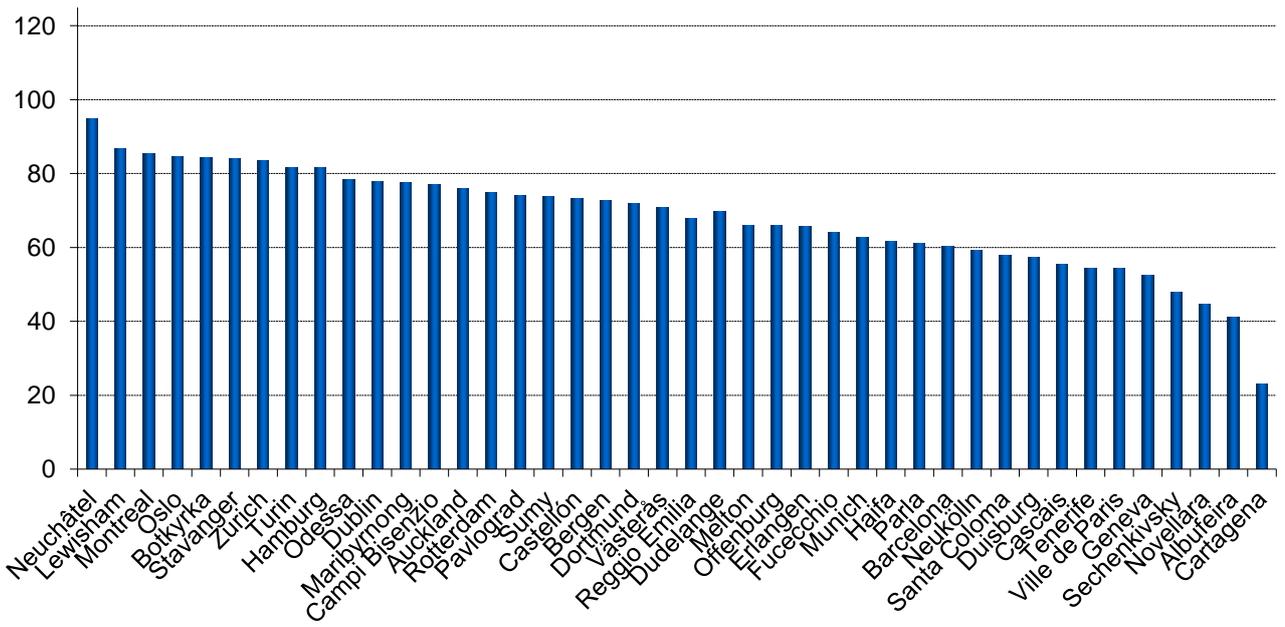
Les graphiques ci-dessous démontrent le positionnement de Dudelange sur ce critère parmi les villes de moins de 200 000 habitants et parmi les villes qui comptent plus que 15 % de ressortissants étrangers.

⁶ Le terme « ville type » désigne la moyenne pondérée enregistrée par les 96 villes de l'Index dans chacun des 14 secteurs de gouvernance interculturelle.

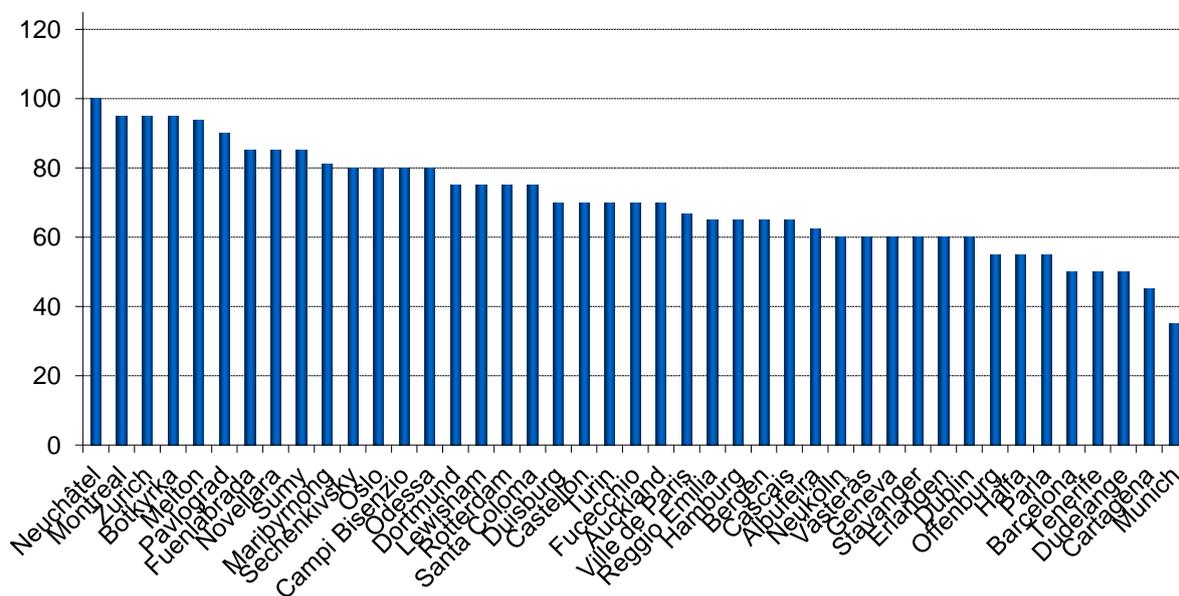
ICC-Index - Intercultural lens - City sample (inhabitants < 200'000)



ICC-Index - Intercultural lens - City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)



**ICC-Index - Education system -
City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)**



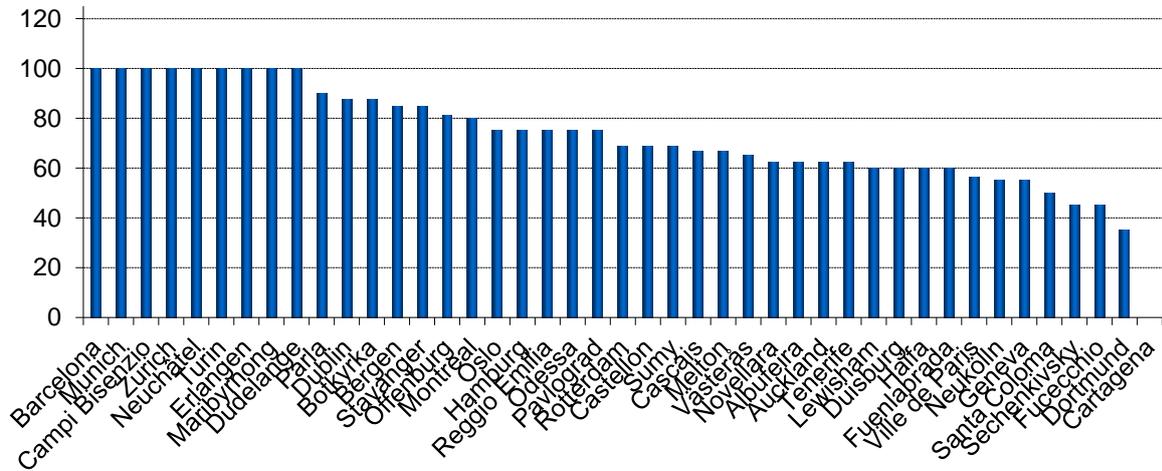
L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Dudelange en matière de politique éducative (50 %) est inférieur à celui de la ville type (67 %). Dudelange se place au 47^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 42^e rang parmi les villes comptant plus de 15 % de résidents nés à l'étranger (voir le placement dans les graphiques ci-dessus).

Bien que les élèves des écoles locales sont d'origines ethniques différentes et les écoles essaient d'impliquer les parents appartenant aux minorités ethniques/issus de l'immigration dans la vie scolaire, les origines ethniques des enseignants dans ces écoles ne reflètent pas toujours la composition de la population. Ce fait s'explique par la procédure de recrutement pour l'enseignement formel qui est centralisée par l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg. L'Etat offre la formation, procède au recrutement et à l'engagement du corps enseignant. L'autorité communale (conseil communal) ne saurait intervenir dans cette procédure. De ce fait, cette procédure est soustraite à une compétence locale et l'influence de l'autorité locale est fortement limitée.

En ce qui concerne l'éducation non-formelle, à savoir les structures d'accueil de tout genre (crèches, maisons-relais etc), son fonctionnement est bien réglé par les autorités communales et le conseil communal pourrait définir des règles spécifiques à promouvoir une meilleure représentativité des origines ethniques de la population parmi le personnel de ces structures.

Les écoles locales poursuivent des projets interculturels – par exemple, « Échange avec une école du Mandé » ou le projet « Inde » avec l'association Aide aux enfants de l'Inde et du Népal–qui sont proposés dans les établissements d'enseignement scolaire.

**ICC-Index - Neighbourhood - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



Les indicateurs de Dudelange en matière de politiques de quartier sont largement supérieurs au taux de la ville type (64 %) et atteignent 100%. La ville se place au 7^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 9^e rang parmi les villes comptant plus de 15 % de résidents nés à l'étranger (voir le classement dans les graphiques ci-dessus).

La ville a mis en œuvre des politiques visant à accroître la diversité des résidents dans les quartiers de la ville. Elle encourage activement les habitants des quartiers à rencontrer les habitants d'autres quartiers ayant des origines ethniques/culturelles différentes et à dialoguer avec eux, en organisant par exemple de nombreuses initiatives comme : le Café des Langues, le Jardin Communautaire – Neischmelz, la Fête des cultures, la Fête des quartiers (Fête de l'été, Fête de la rentrée, Fête des voisins), le Gesonddiddeleng « Walking ».

De plus, Dudelange a adopté des politiques et a développé des projets dans le but d'encourager les habitants d'un même quartier à se rencontrer et dialoguer avec leur voisinage, grâce à des outils de démocratie locale comme les conseils de quartier.

Comme indiqué précédemment, le projet « Ensemble » de la ville a été également conçu pour favoriser le développement d'une communauté interculturelle participative. Le but est l'intégration réussie de chacun, l'obtention d'une cohésion sociale, culturelle et politique basée sur la tolérance, le respect de la diversité d'autrui ainsi que le droit à la différence. L'enjeu du projet est la démocratie culturelle conçue comme une certaine qualité du «vivre ensemble » reposant sur la responsabilité engagée des hommes et des femmes et sur la participation active dans la vie de la commune et solidaire avec la société luxembourgeoise.

PUBLIC SERVICE

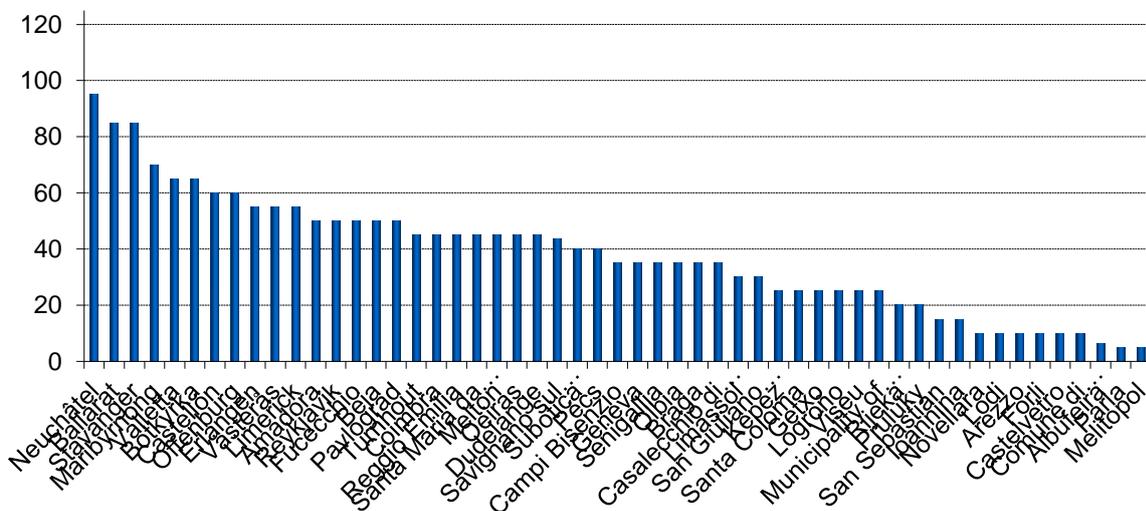
through intercultural lens



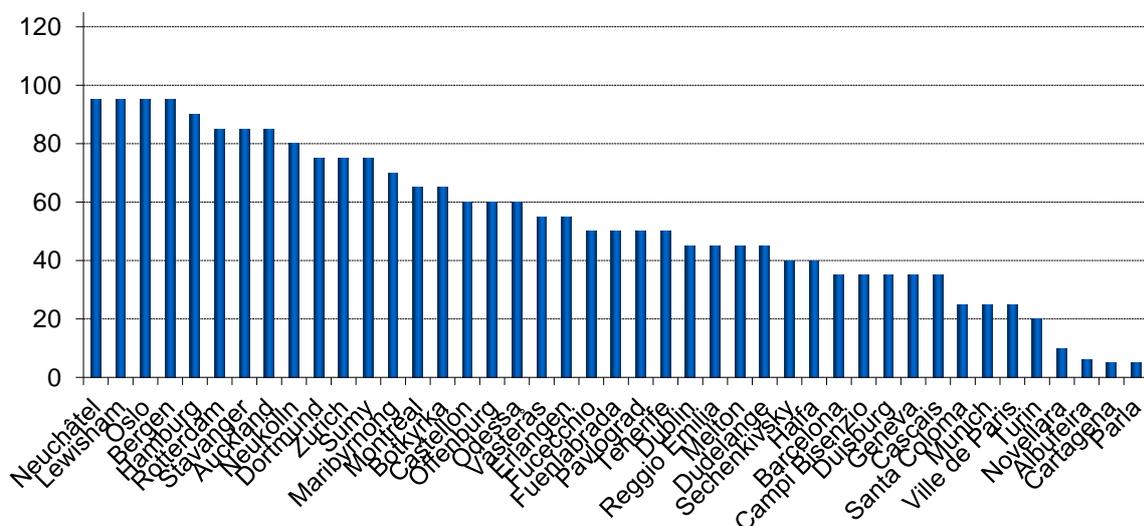
Politiques de service public à travers un prisme interculturel

Une approche interculturelle idéale demeure ouverte aux nouvelles idées, au dialogue et à l'innovation qu'apportent, ou que nécessitent, les groupes minoritaires, au lieu d'imposer une approche unique pour tous les services et initiatives de service public.

ICC-Index - Public service - City sample (inhabitants < 200'000)



**ICC-Index - Public service - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



L'analyse montre que le taux de réalisation des objectifs de Dudelange en matière de services publics est légèrement supérieur (45 %) à celui de la ville type (42 %).

Le fait que les origines ethniques/culturelles des employés du service public à Dudelange reflètent la composition de la population assure l'égalité des chances aussi bien que la résolution des problèmes par une approche plus globale, ce qui a aussi un impact positif sur l'efficacité des services publics. Des personnes qui ne sont pas citoyennes du Luxembourg peuvent être employées dans l'administration publique à condition d'être ressortissants européens.

Dudelange reconnaît le fait que la composition de la ville évolue et qu'il est nécessaire de s'interroger régulièrement sur la nature même du service public. La ville reste ouverte aux nouvelles idées et aux innovations apportées par tous les groupes de populations, minoritaires inclus. Les consultations publiques sont organisées systématiquement en associant des personnes de toutes origines ethniques. Parmi les consultations les plus récentes, il convient de citer ici : « Jardin Communautaire », « Liaison entre train Dudelange-LUX », « Élimination passage à niveau ».

La ville ne dispose pas d'un plan de recrutement pour assurer une diversité adéquate au sein de ses effectifs. Les conditions de recrutement sont fixées par la loi et le règlement Grand-Ducal (condition d'admissibilité et d'examen).

BUSINESS & LABOUR

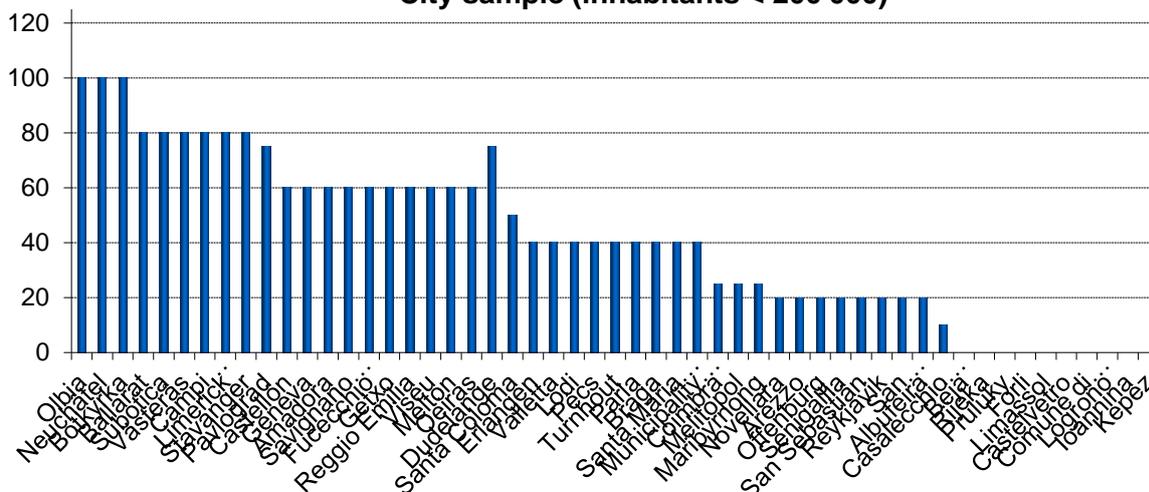
through intercultural lens



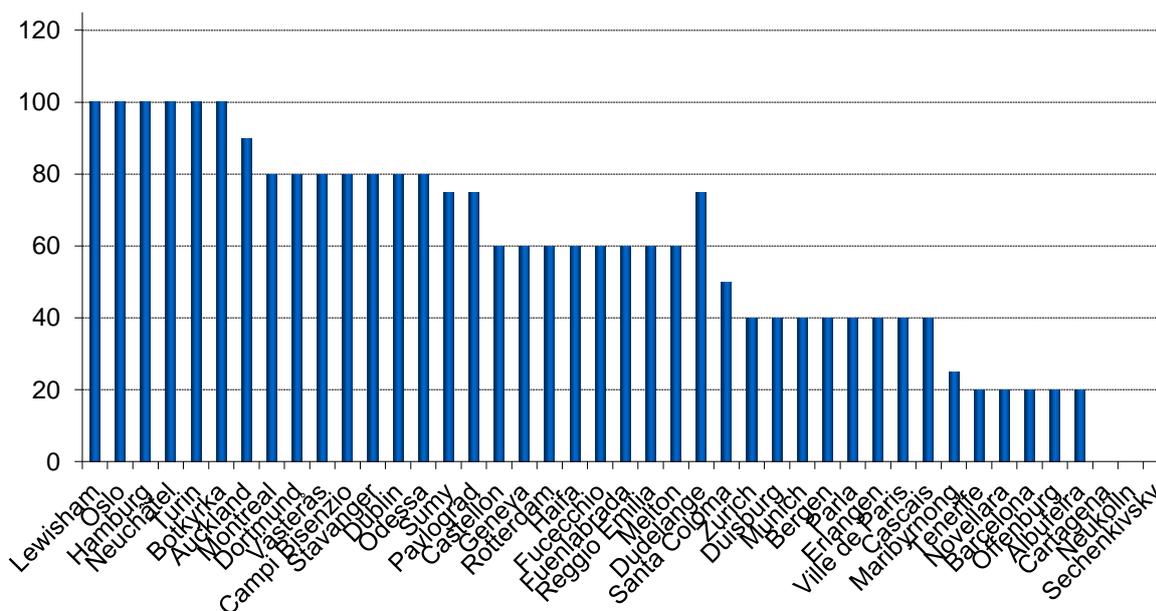
Politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail à travers un prisme interculturel

Une grande partie de l'économie et du marché du travail ne relèvent pas des compétences des autorités municipales et échappent donc à leur contrôle. Celles-ci peuvent toutefois exercer une certaine influence dans ces domaines. En effet, en raison des restrictions imposées au niveau national pour l'accès aux emplois du secteur public, il peut être plus aisé, pour les minorités, de passer par le secteur privé pour participer à l'activité économique. Leur présence sur le marché de l'emploi (dans des magasins, des clubs, des restaurants, mais aussi à des postes hautement qualifiés dans le secteur industriel ou dans la recherche) peut créer une interface utile entre les différentes cultures présentes dans la ville. Si les origines ethniques des groupes minoritaires et des migrants les exposent généralement à des difficultés pour trouver un emploi, parfois, elles peuvent constituer un atout. Certaines études ont d'ailleurs prouvé que c'était la mixité culturelle qui favorisait la créativité et l'innovation, et non l'homogénéité.

**ICC-Index - Business and labour market -
City sample (inhabitants < 200'000)**



**ICC-Index - Business and labour market - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



L'indicateur de Dudelange en matière de politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail est largement supérieur (75 %) à celui de la ville type (43 %).

Le 24 septembre 2013, le bourgmestre de la Ville de Dudelange alors en fonctions a signé la **Charte de la Diversité Lëtzebuerg**⁸ au nom de la Ville de Dudelange en tant qu'employeur. La Ville de Dudelange s'engage pour la

⁸La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est une initiative de l'IMS Luxembourg soutenu par le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration.

diversité au sein de l'administration, pour promouvoir une ambiance de respect et de tolérance face aux différences entre les personnes et pour lutter contre toutes les discriminations. Chaque année, la ville met en œuvre au moins une action ou un projet pour le personnel portant sur la gestion de la diversité en interne. La coordination de ces projets incombe au Service de l'égalité des chances. Par sa participation au réseau des signataires de la charte, la Ville de Dudelange contribue au dialogue sur la diversité au Luxembourg, échange avec d'autres employeurs et peut s'engager dans des projets communs.

Cependant, aujourd'hui il n'existe pas dans la ville d'organisme de coordination (pour les entreprises) chargé de la promotion de la diversité et de la non-discrimination dans le domaine de l'emploi.

A ce sujet, il faut noter le caractère atypique du marché de l'emploi au Luxembourg. Presque 60% des emplois sont occupés par des travailleurs étrangers (résidents étrangers et frontaliers confondus). Cette proportion dépasse les 90% dans le secteur du bâtiment. La mixité se retrouve à tous les niveaux de compétences, jusque dans les directions des banques et dans les grandes entreprises.

Il existe donc une forte culture du métissage au niveau des entreprises à Dudelange. Le débat public recense peu de cas de discrimination due à l'origine au sein des entreprises. En même temps, le discours de certains partis politiques déplore la présence trop importante d'une main-d'œuvre étrangère, ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise, dans des emplois ayant contact avec le public, notamment le commerce.

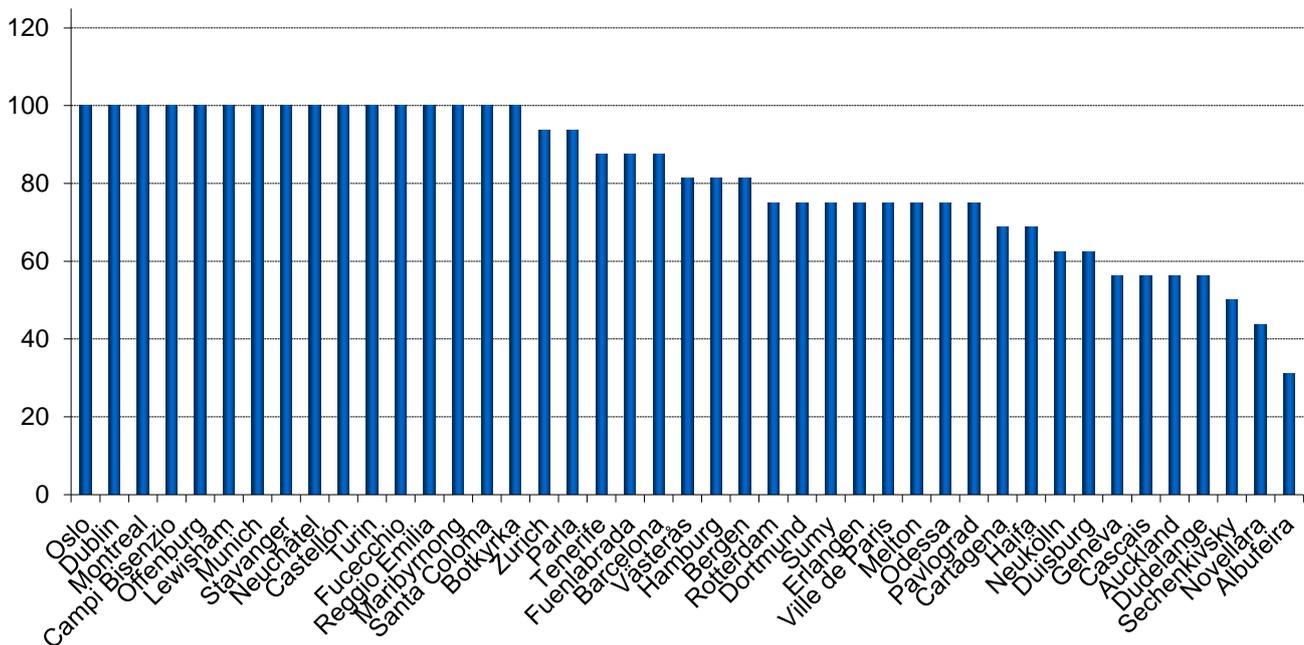
Le Service local de l'emploi, service à part entière de l'Administration communale, entretient des contacts réguliers avec le patronat local et régional. Tous les deux ans, la Ville de Dudelange organise une rencontre entre les décideurs politiques et les représentants des entreprises représentatives implantées au niveau régional. Le Service local de l'emploi pourrait s'engager, en accord avec le Collège des bourgmestres et échevins, à mettre la question de l'interculturalité à l'ordre du jour de la prochaine rencontre (mai 2019).

La ville mène des actions pour encourager les entreprises créées par des personnes issues de minorités ethniques et culturelles. Parmi ces actions, on peut citer l'achat de surfaces commerciales à loyer modéré, l'offre de loyer à coût modéré pour l'Épicerie du Monde (quartier Italie).

En outre, depuis 2017, la Ville de Dudelange a rénové et adapté des locaux sur un ancien site industriel désaffecté en vue d'y créer un incubateur d'entreprises. Cet incubateur, dénommé « Innovation Hub », est opérationnel depuis début 2018. Sept start-ups ont été déjà établies et l'implantation de 10 à 12 jeunes entreprises est prévue sur le site.

Ce projet est géré à travers une convention entre la Ville de Dudelange et Lux-Innovation, établissement public dépendant du Ministère de l'Économie. Le recrutement des entreprises est fait conjointement par Lux-Innovation et la Ville de Dudelange. La Ville peut ainsi intervenir activement dans l'installation de jeunes entreprises sur son territoire.

**ICC-Index - Cultural and civil life - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



S'agissant des objectifs de la politique relative à vie culturelle et publique, le taux de réalisation de Dudelange est inférieur (56 %) à celui de la ville type (74 %).

La situation socio-économique de la ville et du pays permet une cohabitation durable et tolérante des différentes communautés. Cependant certaines communautés vivent les unes à côté des autres sans être en connexion quotidienne, car aujourd'hui la différence culturelle des individus ne semble pas être perçue comme un atout par la majorité de résidents de Dudelange.

En même temps, l'administration de la ville réalise les avantages de la diversité culturelle de sa population et est connue au Luxembourg pour ses nombreuses actions visant à promouvoir la rencontre et le dialogue interculturel dans la commune. Par exemple, la ville a adopté un projet « Ensemble Dudelange » qui est représentatif d'une convention signée entre la Ville de Dudelange et [Inter-Actions asbl](#). Le projet est conçu pour favoriser le développement d'une communauté interculturelle participative, et cherche à rassembler luxembourgeois, européens et non européens autour d'actions communes.

Aujourd'hui, l'interculturalisme n'est pas considéré par la ville comme un critère pour l'octroi de subventions aux associations et pour le soutien financier de certaines initiatives. Cependant, l'intégration se réalise dans le dialogue entre les autochtones, les résidents de plus longue date et les

nouveaux, ainsi qu'entre la commune en tant qu'institution et les nouveaux arrivés.

Dudelage organise aussi des événements et des activités spécifiques dans les domaines artistiques, culturels et sportifs visant à encourager les rencontres entre des personnes appartenant à différents groupes ethniques. Par exemple, de nombreuses activités sportives accessibles à tous financièrement, sont organisées dans le cadre du Projet « Ensemble ». Les autres initiatives pertinentes comprennent Kollektiv D, Marché Tiers Monde et Centre sportif Hartmann.

Enfin, Dudelage investit régulièrement dans les initiatives publiques portant sur les sujets de la diversité et du vivre ensemble. Par exemple, des ateliers créatifs et d'expression culturelle sont organisés dans le cadre du Projet « Ensemble ». Il s'agit de rencontres autour d'ateliers culinaires, de théâtre, d'écriture, de peinture, de décoration, etc. Les spécificités culturelles, coutumes et mœurs sont mises à profit car le but principal ici est d'appréhender la différence de manière positive et de dépasser les préjugés et idées reçues grâce aux interactions qui ont lieu au cours du processus créatif. Les objectifs recherchés dans ces ateliers sont de permettre des relations de réciprocité, de découvrir des méthodes d'interaction avec les cultures différentes et d'offrir une ouverture sur les autres ainsi que sur les différents codes culturels.

Depuis 2018, la Ville organise un nouveau festival dénommé « Eat, Beat → Culture » dans les enceintes du Hall Fondouq sur l'ancien site sidérurgique NeiSchmelz.

Ce festival a pu combiner (en 2018) de façon originale musique électronique et gastronomie, avec d'une part la présence de nombreux artistes de la scène électro nationale et internationale, d'autre part des workshops tous publics, des projections vidéo ainsi qu'une dizaine de foodtrucks pour une ambiance à la fois familiale, gourmande, musicale et festive.

Les Tables rondes « Fais entendre ta voix » font aussi partie du Projet « Ensemble ». Ces rencontres permettent aux participants de s'exprimer sur les problématiques de leurs quotidiens et d'y apporter des réponses collectives concrètes empreintes de citoyenneté. Des thèmes en rapport avec l'immigration mais également avec le cadre de vie direct des participants sont choisis. L'idée est de créer un espace libre de discussions et de perspectives où chacun apporte sa contribution. Ces initiatives ont aussi pour but de lutter contre l'isolement structurel et social des individus, de les amener à partager leurs problématiques et à créer des nouvelles synergies interculturelles de partage et d'action, pour soi, pour l'autre et pour la société.

Outre les offres pour l'intégration, la ville soutient aussi des projets d'adaptation qui permettent aux nouveaux arrivés de trouver et de concevoir activement leur place dans la communauté locale.

La Stratégie d'Intégration de la ville souligne que « la promotion de l'intégration nécessite une promotion de l'inclusion et le soutien de toutes les personnes vulnérables et/ou marginalisées de la population, ce qui contribue à une diminution des inégalités et risques existants ».

PUBLIC SPACE

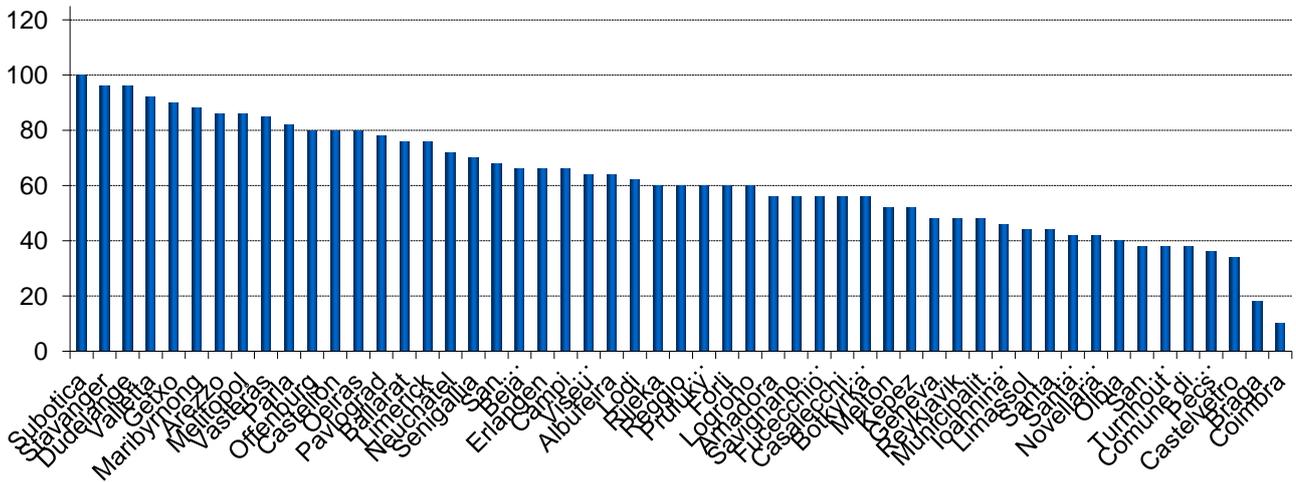
through intercultural lens



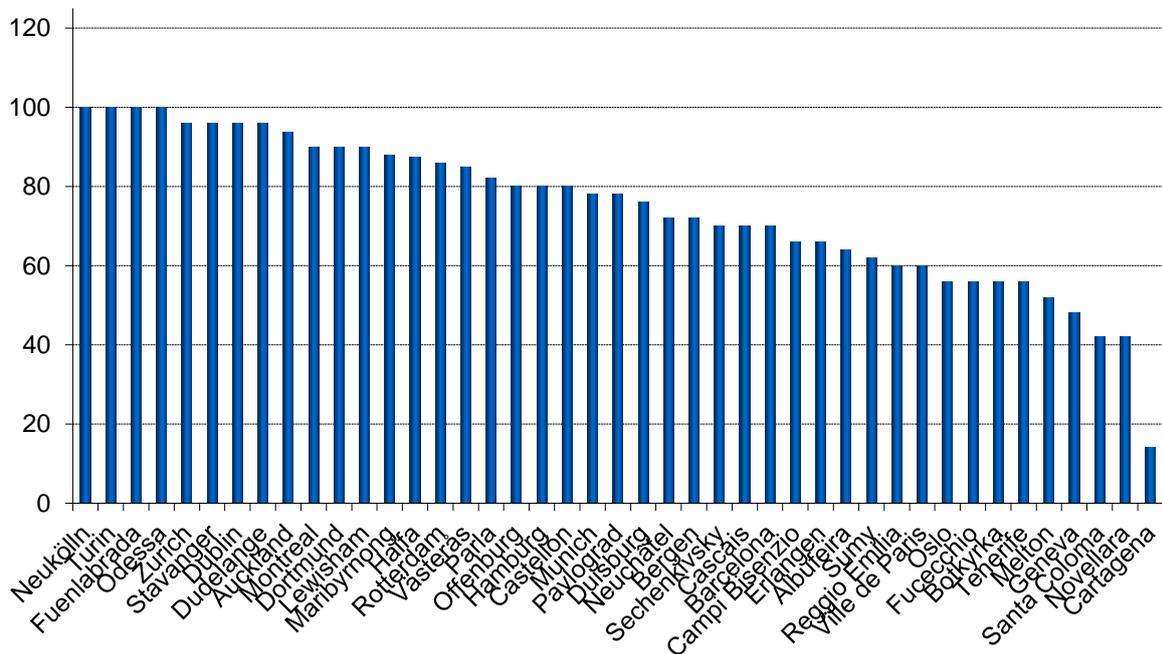
Espace public

Lorsqu'ils sont bien gérés et animés, les espaces publics peuvent devenir les emblèmes de la dimension interculturelle d'une ville. A l'inverse, une mauvaise gestion peut susciter la suspicion et la peur de l'étranger.

ICC-Index - Public space - City sample (inhabitants < 200'000)



**ICC-Index - Public space - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



S’agissant des objectifs de sa politique en matière d’espace public, Dudelange enregistre un taux de réalisation largement supérieur à celui de la ville type : 96 % des objectifs atteints par la ville contre 66 % pour la ville type. Dudelange se place au 3^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 6^e rang parmi les villes comptant plus que 15 % de résidents nés à l’étranger.

La ville prend des mesures pour encourager l’intégration interculturelle dans l’espace public. La mixité culturelle favorise la créativité et l’innovation, elle est assurée dans les lieux publics tels que la bibliothèque municipale, le Centre documentation sur les Migrations humaines, la Galerie Neilicht.

Aucun quartier de la ville ne semble dominé par un groupe ethnique, il n’y a pas non plus des endroits ayant la réputation d’être « dangereux ».

Dudelange prend des mesures afin de tenir compte de l’origine ethnique et culturelle des citoyens dans la conception et la gestion de nouveaux espaces ou bâtiments publics. Par exemple, le projet *NeiSchmelz at Forum* assure la participation citoyenne.

Lorsque les autorités de la ville décident de reconstruire une zone, la ville propose plusieurs formes de consultations en impliquant des personnes de provenances ethnique et culturelle différentes.

MEDIATION

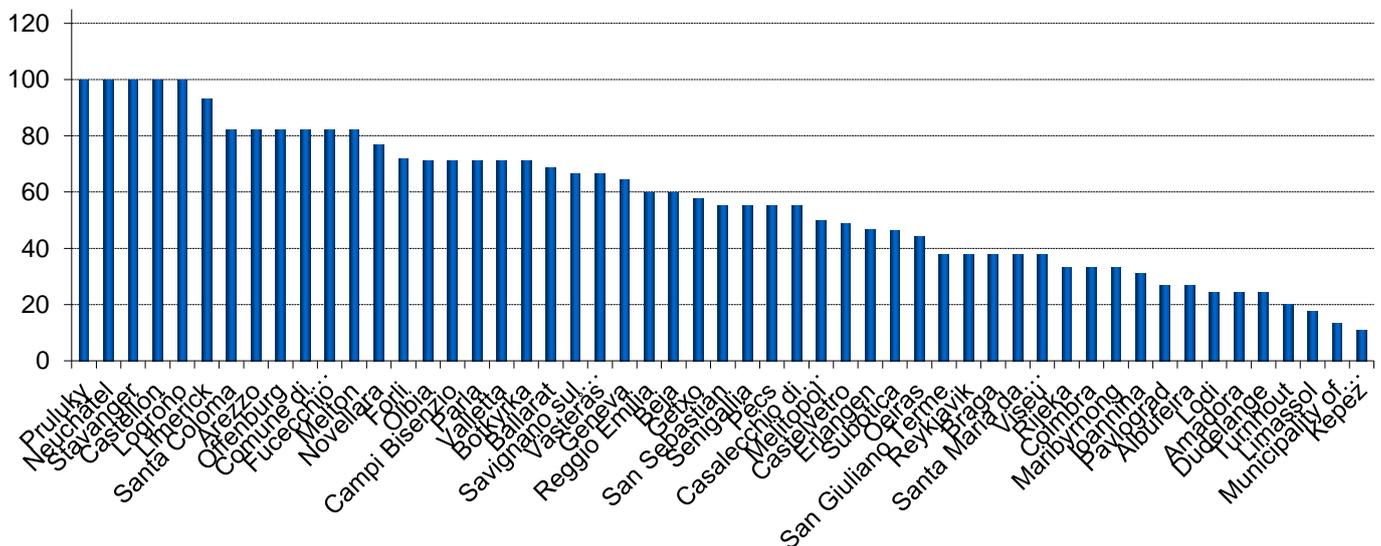
and conflict resolution



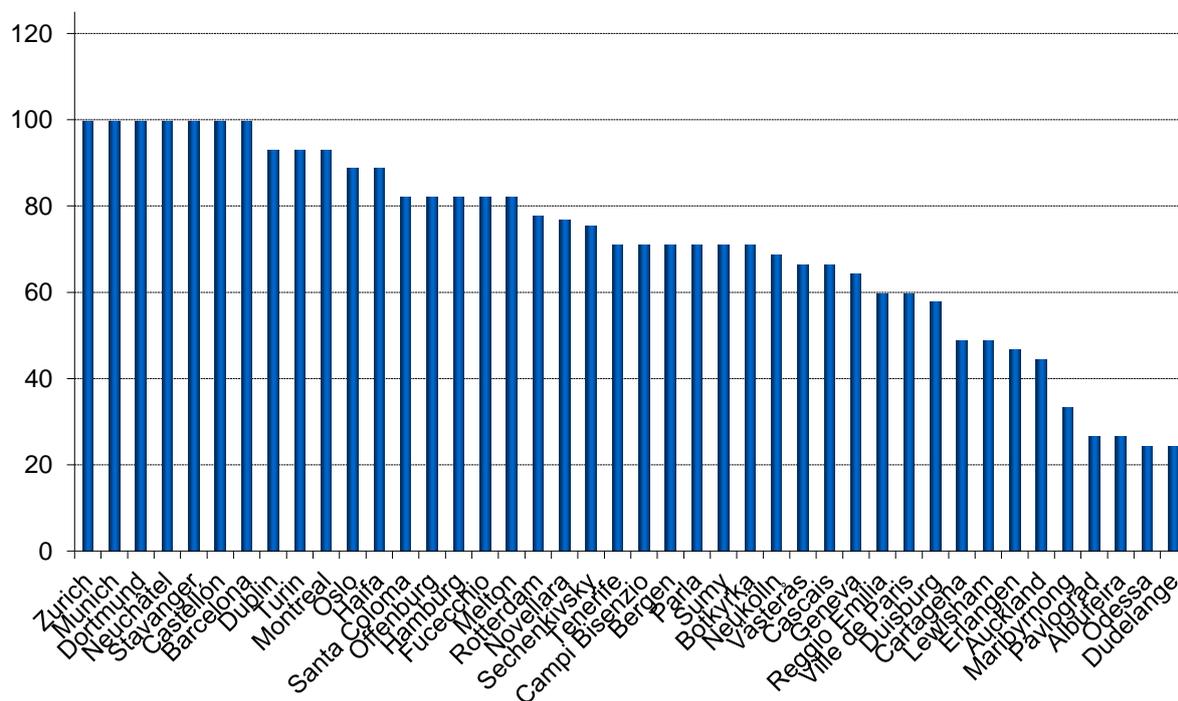
Médiation et résolution de conflits

La cité interculturelle idéale reconnaît les possibilités d'innovation et de plus grande cohésion qu'ouvre le processus même de médiation et de résolution des conflits.

ICC-Index - Mediation and conflict resolution - City sample (inhabitants < 200'000)



**ICC-Index - Mediation and conflict resolution - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



L'analyse montre qu'en matière de médiation et de résolution des conflits, la politique de Dudelange a un taux de réalisation largement inférieur (24 %) à celui de la ville type (61 %).

A côté du *Projet Ensemble de la ville de Dudelange* qui assure la médiation de voisinage, il existe en outre un service spécial, conventionné par la commune pour assurer la médiation entre voisinage (Service de médiation, 2, rue Karl Marx, L-3521 Dudelange, 51 61 21-700, mediation@dudelange.lu).

Le service intervient en cas de conflit de voisinage, de conflit entre locataires et propriétaires ou de conflit de la vie courante pour aider à résoudre ces conflits à l'amiable. Elle vise à établir ou rétablir la communication entre les personnes en situation conflictuelle et permet de trouver une solution satisfaisante pour chacun. Un médiateur neutre et impartial est présent pour aider et guider dans la démarche.

Un projet qui sera réalisé au courant de l'année 2019 est d'engager une personne qualifiée (psychologue) dans un nouveau service créé dénommé « Service psycho-social » en vue de procéder à la médiation entre agents communaux et à l'aplanissement de différends au sein de l'administration communale.

Malheureusement, il n'existe aucune instance spécifiquement consacrée aux relations interreligieuses.

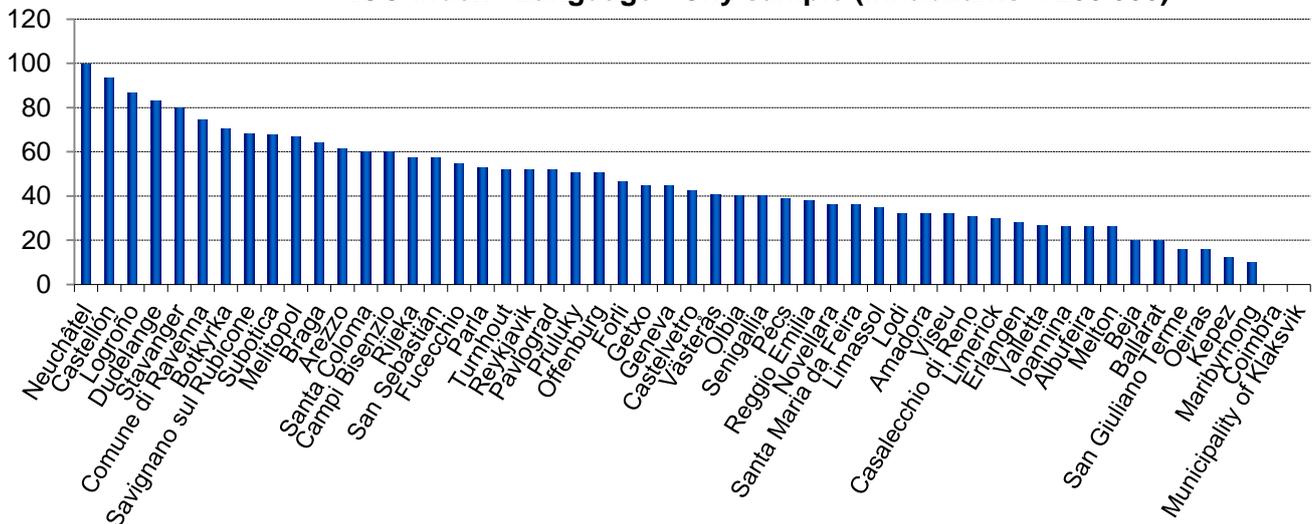
LANGUAGE



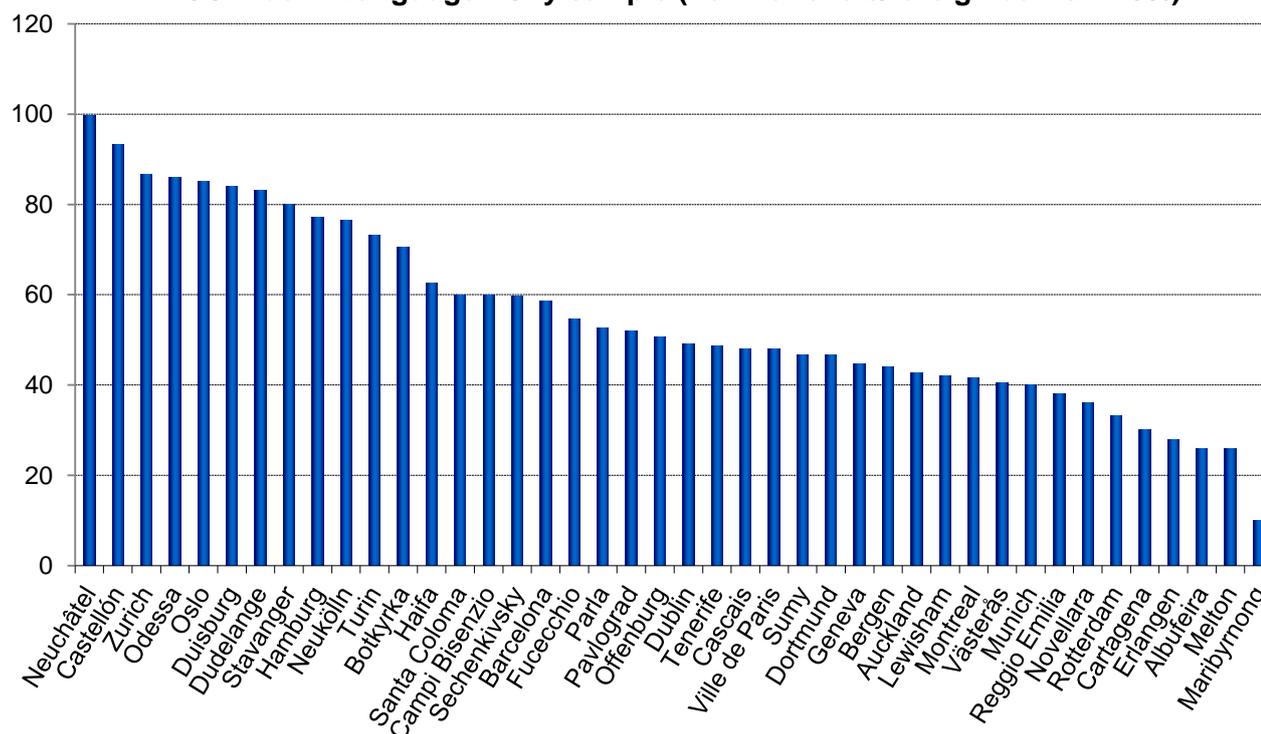
Langues

L'apprentissage de la langue du pays hôte par les migrants est fondamental pour l'intégration. Toutefois, il est d'autres aspects à considérer dans le cadre de l'approche interculturelle de la langue. Ainsi, dans les villes qui comptent au moins deux minorités nationales (ou dans lesquelles il n'existe pas réellement de groupe majoritaire), par exemple, il convient de tenir compte du degré d'apprentissage réciproque entre les différentes communautés linguistiques. De même, dans les villes où des langues totalement nouvelles ont été introduites à la suite de l'arrivée de vagues récentes de migrants ou de relations commerciales, la disposition de la majorité à adopter ces langues joue un rôle important.

ICC-Index - Language - City sample (inhabitants < 200'000)



ICC-Index - Language - City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)



En matière de politique linguistique, Dudelange atteint un taux de réalisation largement supérieur (83 %) à celui de la ville type (48 %). Dudelange se place au 4^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 7^e rang parmi les villes comptant plus que 15 % de résidents nés à l'étranger.

La ville encourage les projets donnant une image positive des langues parlées par les minorités/immigrés, tels que la « Soirée Millefeuilles » et « Café de Langues », qui permettent aux amateurs de s'exprimer librement dans un cadre convivial et proposent une plate-forme d'échanges interculturels.

La ville propose également de nombreux cours de langues de niveaux différents. En outre, les cours de langues et d'expression font partie de trois espaces interculturels complémentaires du Projet « Ensemble » de Dudelange. Le but principal des Cours d'expression corporelle, écrite et verbale (techniques théâtrales, d'écriture, de relaxation, en français) par exemple, dépasse l'apprentissage linguistique et vise aussi le développement personnel et l'estime de soi.

Les communications publiques officielles sont toujours effectuées au moins en deux langues (Allemand/Français). Dans la majorité des cas, une troisième langue de communication est ajoutée selon le besoin du public cible.

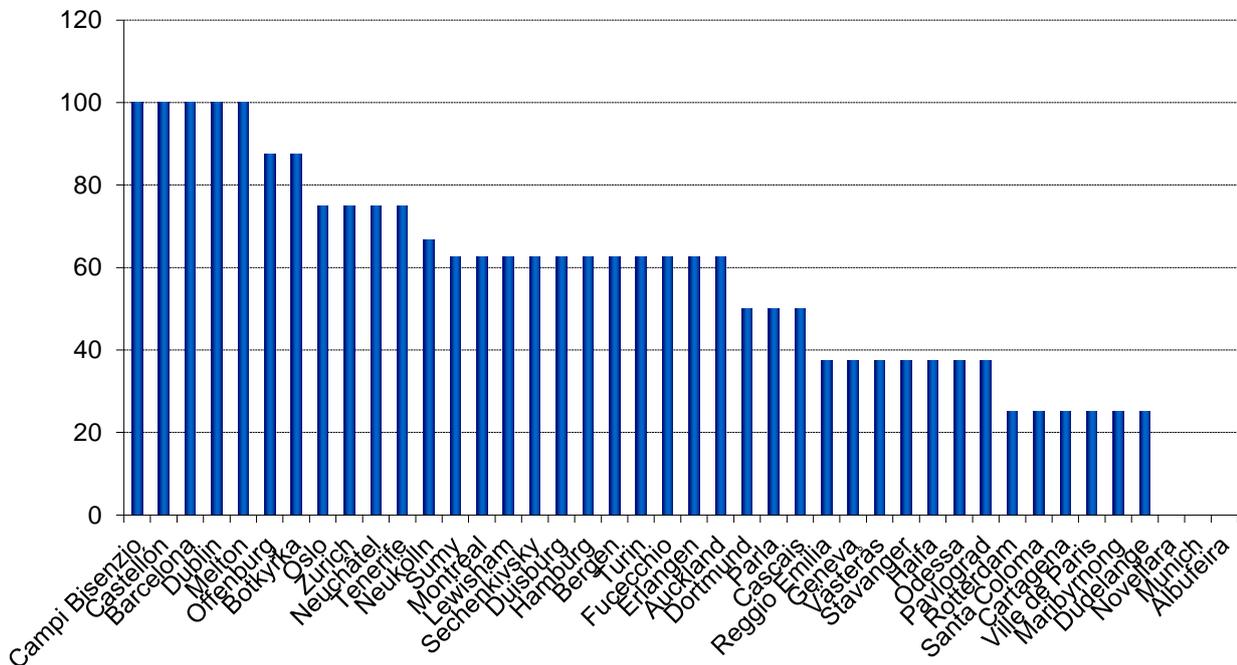
L'emploi des langues dans les administrations publiques est régi par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues. Donc en matière administrative, contentieuse ou non contentieuse, et en matière judiciaire, il peut être fait

usage des langues française, allemande ou luxembourgeoise, sans préjudice des dispositions spéciales concernant certaines matières.

Lorsqu'une requête est rédigée en luxembourgeois, en français ou en allemand, l'administration doit se servir, dans la mesure du possible, pour sa réponse de la langue choisie par le requérant.

A titre d'exemple, on peut noter que le document de la « Stratégie d'Intégration pour la Ville de Dudelange » est disponible en trois langues – en luxembourgeois, français et allemand.

**ICC-Index - Relations with the local media - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



En matière de politiques relatives aux médias, Dudelange a atteint 25 % de ses objectifs, contre 47 % pour la ville type.

Aujourd’hui la ville ne dispose pas d’une stratégie médiatique en vue de promouvoir une image positive des migrants ou des minorités dans les médias. Il existe une radio qui diffuse en langue luxembourgeoise, française et portugaise, www.radiodudelange.lu mais, à partir de l’information dont nous disposons, il est difficile de comprendre à qui celle-ci appartient, dans quel cadre elle opère, ou si des campagnes radiophoniques interculturelles existent.

Force est de constater, en raison de l’exiguïté du pays, que le paysage médiatique du Luxembourg est plutôt rassemblé et organisé sur une plateforme nationale par opposition à des structures purement locales. Néanmoins, il existe de petites structures locales indépendantes (telles que « Radio Diddeleng »).

Néanmoins, les différents services de la ville valorisent la diversité dans des différents types de communications. Toutes les publications sont éditées en langue française et allemande, que ce soit les avis, informations, annonces, brochures, magazines, publications sur les réseaux sociaux. Lors des réunions publiques, Dudelange assure une interprétation simultanée.

Le blog de la Ville (www.ondiraitlesud.lu) constitue une plateforme interactive et moderne permettant à tout intéressé de se recueillir des informations de tous les domaines de la Ville de Dudelange.

Dudelange souhaitera peut-être étudier de manière plus approfondie d'autres politiques envisageables en matière de médias, par exemple en surveillant la façon dont les minorités sont décrites dans les médias locaux.

INTERNATIONAL

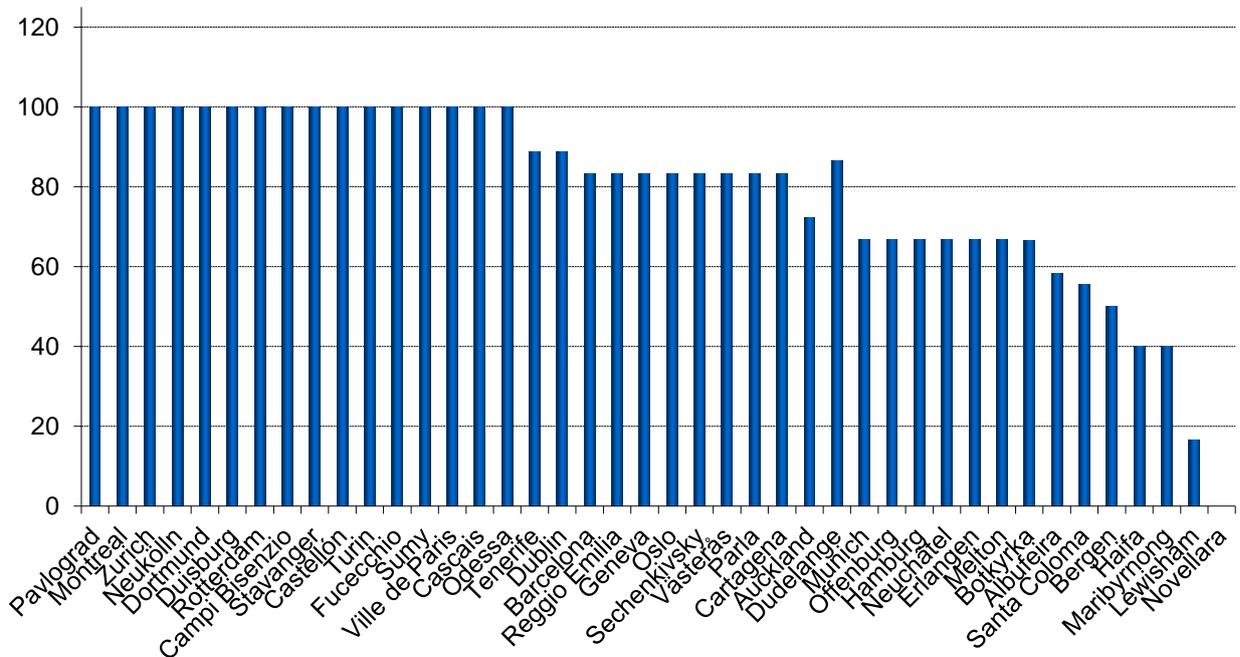
outlook policies



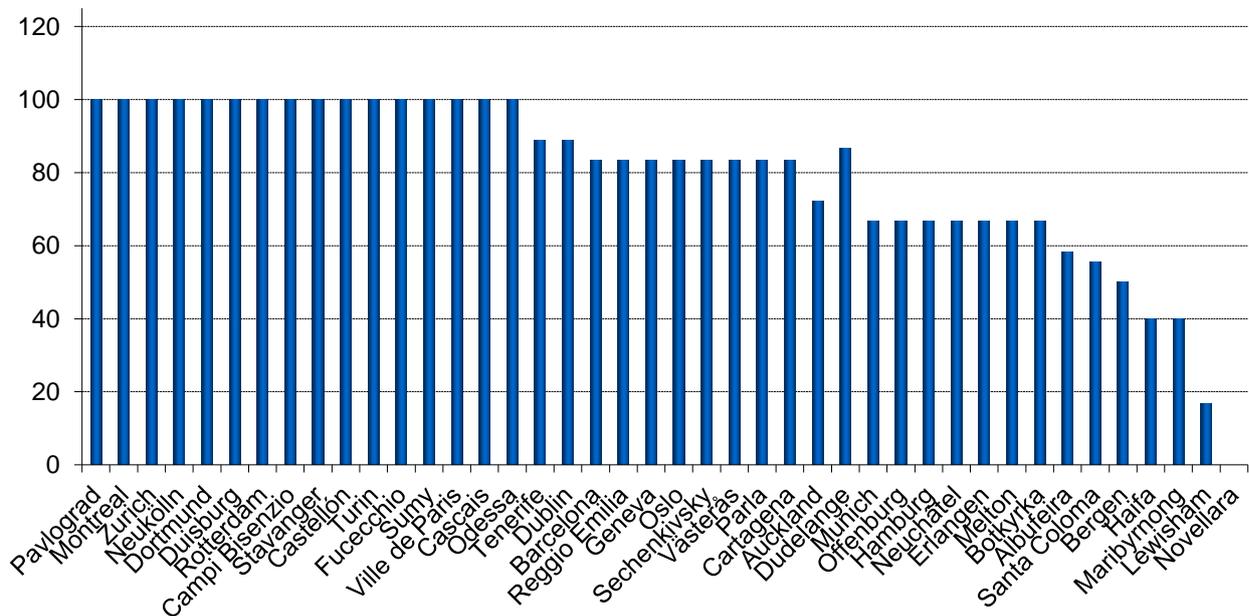
Perspective internationale

Une cité interculturelle idéale est un lieu qui chercherait activement à établir de nouveaux liens avec d'autres lieux à des fins de commerce, d'échange de connaissances et de tourisme.

ICC-Index - An open and international outlook - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)



**ICC-Index - An open and international outlook - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



Le taux de réalisation des indicateurs de Dudelange en matière de politiques relatives à la perspective internationale est supérieur (87%) au taux de la ville type (71%).

Dudelange a mis en pratique une politique visant explicitement à encourager la coopération internationale, associée à des dispositions financières spécifiques et à un organisme spécialement chargé du suivi et du développement des relations internationales de la ville. Par exemple, Dudelange fait partie de la coalition Européenne de Ville contre le Racisme (ECCAR, <http://www.eccar.info/fr/members>), et est jumelée avec six autres villes.

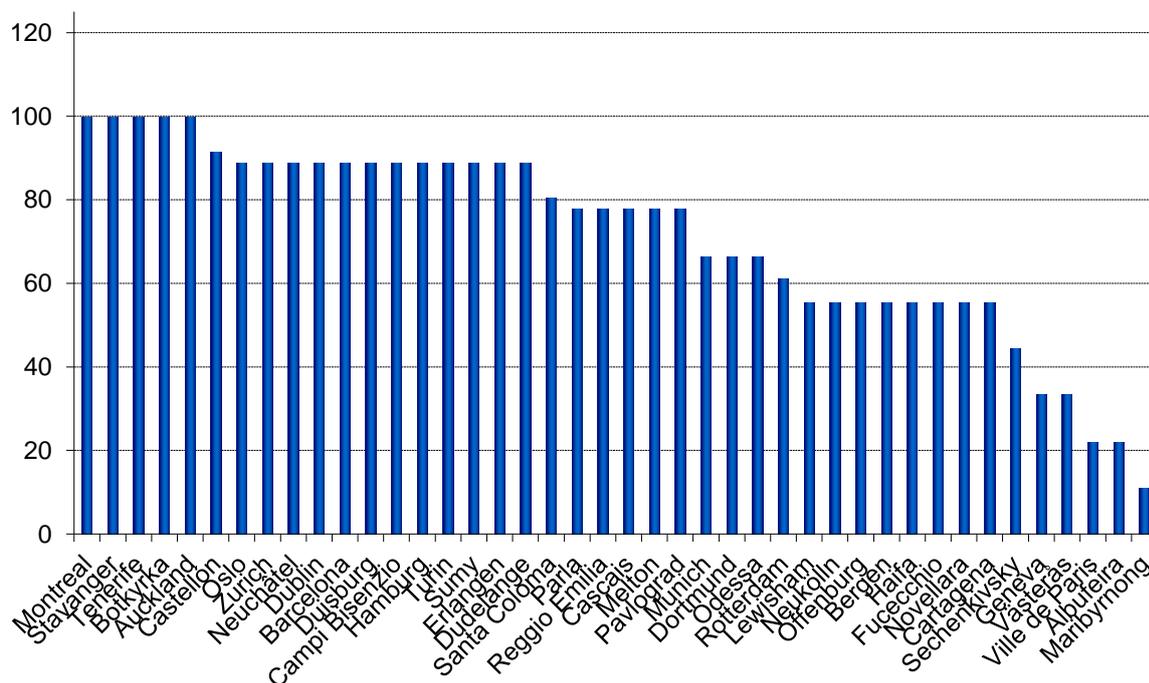
Le jumelage repose sur l'initiative et sur l'action des autorités locales et s'entretient par la participation active des citoyens. L'engagement solennel du jumelage est la base des liens étroits et suivis qui se tissent entre les populations locales. Ils se concrétisent par les rencontres et les échanges dans les domaines tels que la culture, le sport, la jeunesse, la vie associative, la vie économique et le développement durable. La ville de Dudelange est jumelée avec la ville allemande de Lauenburg/Elbe et la commune française de Manom depuis 1958, ainsi qu'avec la commune polonaise de Leborg depuis 2003. Des jumelages bilatéraux existent aussi entre Dudelange, la ville italienne de Feltre, la ville d'Arganil au Portugal et la ville de Berane au Monténégro.

La ville encourage aussi les relations d'affaires avec les pays et les villes d'origine de différents groupes ethniques. Des contacts réguliers sont

maintenus avec la diaspora et les associations italiennes, portugaises, monténégrines et polonaises.

A préciser que l'Ambassade du Monténégro, avec siège à Bruxelles, tient 1 à 2 fois par mois ses journées consulaires à Dudelange pour la diaspora monténégrine vivant au Luxembourg. Les locaux pour ces réunions sont gracieusement mis à disposition par la Ville de Dudelange.

**ICC-Index - Intelligence/compétence - City sample
(non-nationals/foreign borns > 15%)**



En matière de compétences interculturelles, Dudelange enregistre un taux de réalisation de ses objectifs supérieur à celui de la ville type : 89 % des objectifs atteints, contre 61 % pour la ville type.

La ville favorise l'acquisition de compétences interculturelles chez ses agents et ses employés. Dudelange a élaboré la « Stratégie d'Intégration pour la Ville de Dudelange » (disponible en trois langues – en luxembourgeois, français et allemand) qui souligne que « l'égalité des chances et le respect de la diversité sont des principes de base importants dans la promotion de l'intégration et de l'inclusion ».

Des informations sur la diversité et les relations interculturelles y sont également intégrées afin d'informer le processus de formulation des politiques des gouvernements et conseils municipaux.

Par exemple, trois types de formations interculturelles ont été mis en place avec des expert(e)s du domaine et en collaboration avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, ASTI, Alter & Ego Asbl.

- Formation interne pour les professionnels du domaine social et des services publics sur l'accueil des réfugié(e)s et des migrant(e)s de pays tiers en trois modules :
 - Module 1 : Bases légales et pratiques de l'assistance aux réfugiés (3h)
 - Module 2 : Mon travail dans le contexte multiculturel (6h)

- Module 3 : Aspects psycho-sociaux dans le travail social avec les réfugiés et publics vulnérables (3h)
- Formation interne sur le langage facile pour les services publics. Dans le cadre du *Diversity Day* du 29 mai 2018, une formation de sensibilisation à la rédaction d'informations faciles à lire a été organisée. L'objectif principal était de construire des compétences pour les participants afin que leurs communications puissent atteindre les personnes avec un handicap, ainsi que tous ceux/toutes celles qui ont des difficultés à saisir le contenu de textes trop élaborés en raison de lacunes dans les trois langues habituellement utilisées dans le pays.
- Formation interne « Développer des compétences interculturelles ». Formation de sensibilisation de trois jours (20 & 27 février et 6 mars 2018) sur les incidents critiques, la négociation interculturelle et sur les champs d'application des compétences interculturelles. L'objectif: le développement de ses compétences pour aider la personne qui a vécu un problème critique à le dépasser et à entrer en meilleure communication avec l'autre.

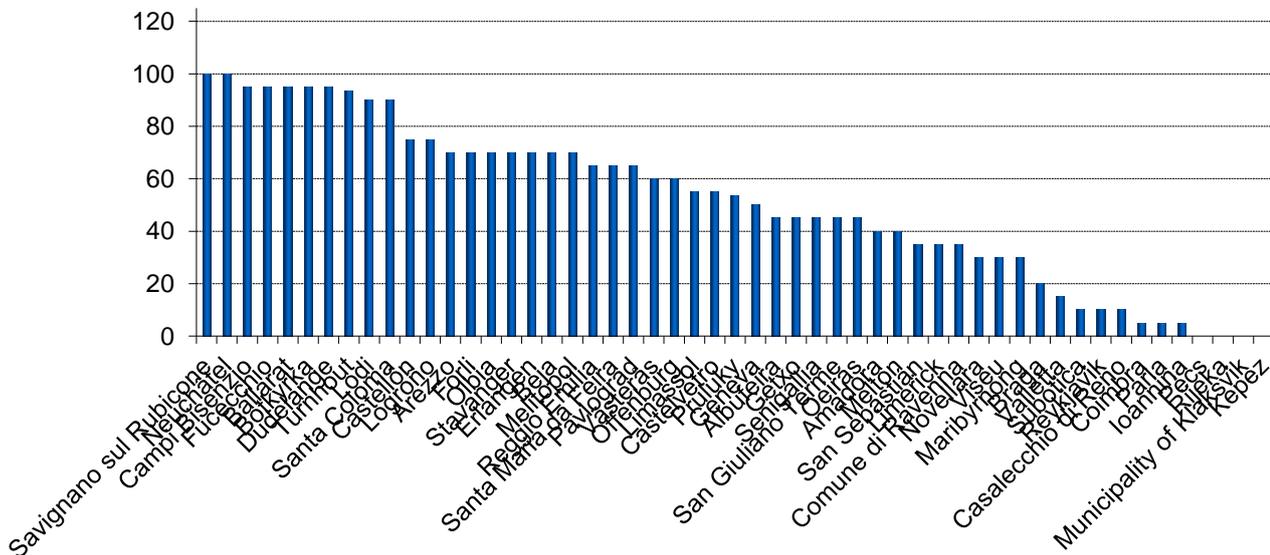
WELCOMING



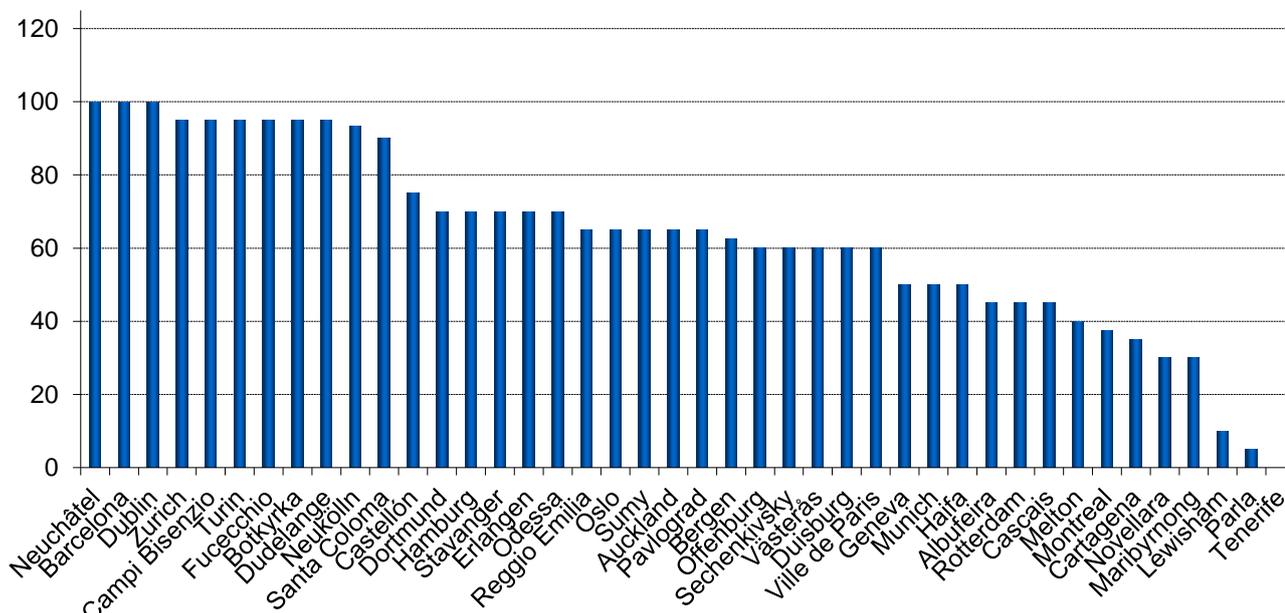
Politiques d'accueil

Souvent, les personnes arrivant dans une nouvelle ville pour un séjour de longue durée (quelles que soient les circonstances) éprouvent un sentiment de désorientation et nécessitent de multiples formes d'aide. Le degré de coordination de ces aides et la mesure dans laquelle elles sont effectivement mises en œuvre exercent une influence considérable sur l'adaptation et l'intégration de ces nouveaux arrivants.

ICC-Index - Welcoming new arrivals - City sample (inhabitants < 200'000)



ICC-Index - Welcoming new arrivals - City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)



En matière de politiques d'accueil, Dudelange enregistre un taux de réalisation de ses objectifs largement supérieur à celui de la ville type : 95 % des objectifs atteints, contre 55 % pour la ville type. Dudelange se place au 7^e rang parmi les villes de moins de 200 000 habitants et au 9^e rang parmi les villes comptant plus de 15 % de résidents nés à l'étranger.

La ville a créé un dispositif général d'information spécifique destiné aux nouveaux arrivants. Elle aussi dispose d'un bureau d'accueil (Office des Citoyens) de nouveaux arrivants et apporte un soutien adapté à différents groupes : les familles, les étudiants, les réfugiés et les travailleurs étrangers.

Il existe aussi une cérémonie publique spéciale pour accueillir les nouveaux arrivants en présence des autorités de la ville pour accueillir les personnes qui s'installent dans la ville quelle que soit leur nationalité (accueil des nouveaux citoyens qui s'inscrivent à la Ville de Dudelange).

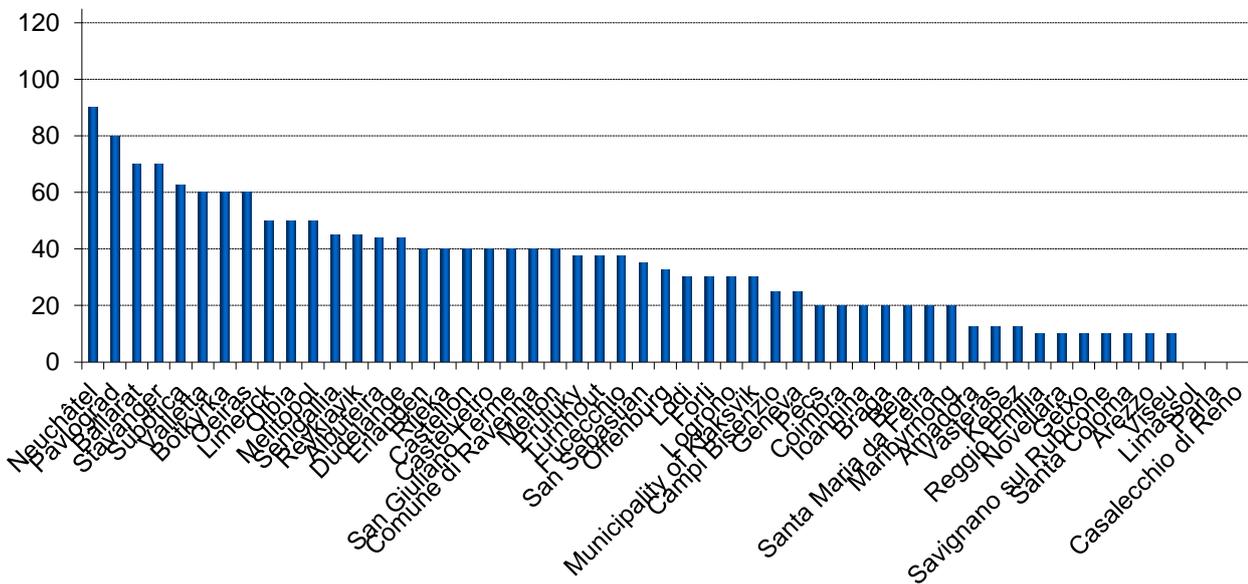
GOVERNANCE



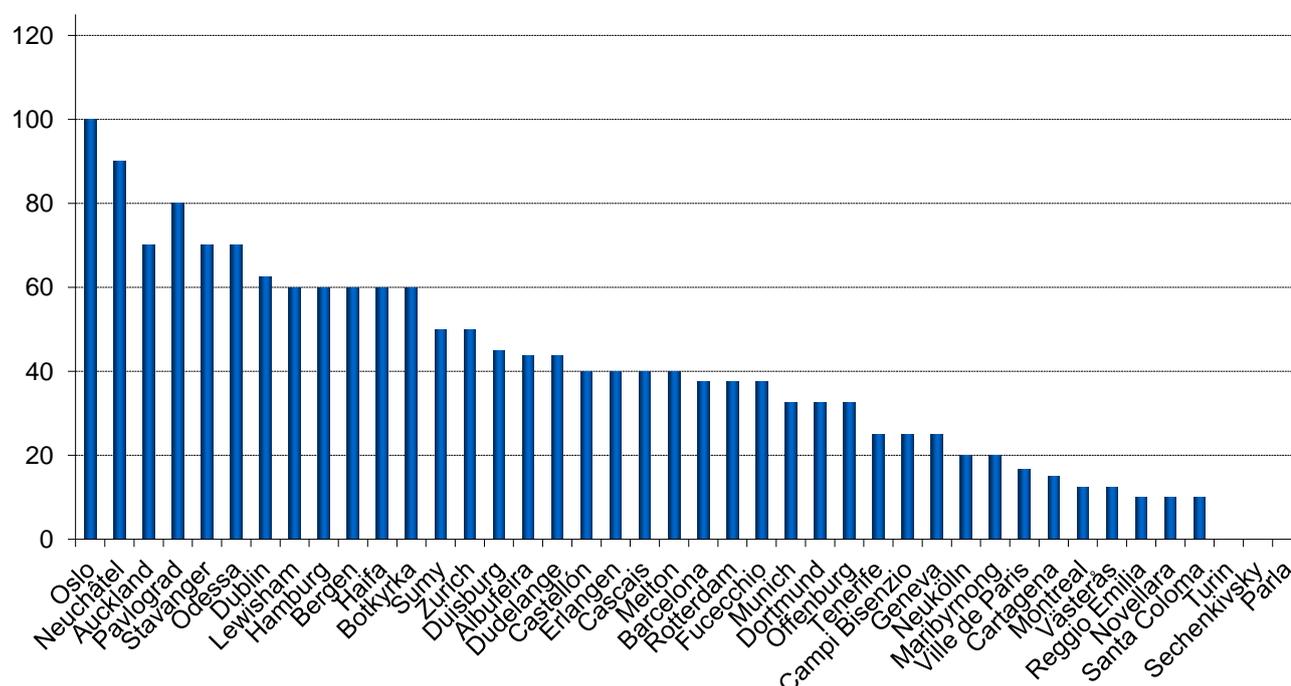
Gouvernance de la diversité

C'est probablement par le biais des actions qu'elles mènent en faveur de la représentation et de la participation des habitants aux décisions que les villes sont le plus susceptibles de renforcer leur caractère interculturel.

ICC-Index - Governance - City sample (inhabitants < 200'000)



ICC-Index - Governance - City sample (non-nationals/foreign borns > 15%)



En matière de veille et de compétences, Dudelange enregistre un taux de réalisation de ses objectifs supérieur à celui de la ville type : 44 % des objectifs atteints, contre 35 % pour la ville type.

La ville dispose d'une instance politique - indépendante des autorités locales - qui est chargée d'examiner les questions relatives à la diversité et à l'intégration.

L'origine ethnique des élus locaux ne reflète pas la composition de la population et il n'existe pas de règlement régissant la représentation des migrants/minorités dans les instances statutaires supervisant le fonctionnement des établissements scolaires et des services publics.

Les documents apportés par la ville n'indiquent pas l'existence d'initiatives visant à encourager les migrants/minorités à s'engager dans la vie politique.

ANTI DISCRIMINATION



Dudelange dispose d'une position forte en matière de politique anti-discrimination. La ville s'est dotée d'un service à l'égalité des chances, compétant en matière de l'égalité entre femmes et hommes, qui prend en charge les victimes de discriminations et de discriminations multiples liées au genre. Les actions concrètes - comme le conseil et le soutien par des entretiens individuels avec les concernés, des actions positives pour les femmes et pour les hommes, la sensibilisation à l'égalité de traitement, la représentation et la participation paritaire en politique et dans la société civile - sont régulièrement organisées.

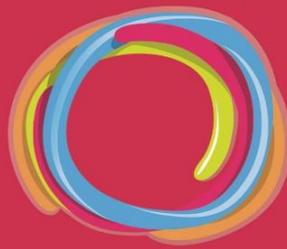
D'autres initiatives de sensibilisation contre la discrimination existent, comme les soirées et séances d'information, les formations sur l'interculturalité, sur le langage facile/valeurs humanistes dans la communication publique, le bénévolat, des rencontres conviviales, des activités de loisirs afin de réduire des préjugés par des échanges dans un esprit de respect mutuel et de solidarité.

Le 24 septembre 2013, la ville de Dudelange a signé la Charte de la Diversité Lëtzebuerg en tant qu'employeur. La Ville s'engage pour la diversité au sein de l'administration, pour promouvoir une ambiance de respect et de tolérance face aux différences entre les personnes et pour lutter contre toutes les discriminations.

Chaque année, la ville met en œuvre au moins une action ou un projet pour le personnel portant sur la gestion de la diversité en interne. La coordination de ces projets incombe au Service de l'égalité des chances. Par sa participation au réseau des signataires de la charte, la Ville de Dudelange contribue au dialogue sur la diversité au Luxembourg, s'échange avec d'autres employeurs et peut s'engager dans des projets communs.

En outre, Dudelange fait partie de la coalition Européenne de ville contre le Racisme (ECCAR, <http://www.eccar.info/fr/members>). La Coalition des villes contre le racisme est une initiative lancée par l'UNESCO en 2004 afin d'établir un réseau de villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie.

CONCLUSIONS



Dans la plupart des domaines de la stratégie interculturelle, Dudelage fait beaucoup mieux que la plupart des autres villes de l'échantillon. Ses pratiques exemplaires peuvent fournir des informations et des ressources utiles et servir d'exemples pour les autres villes interculturelles dans les domaines des quartiers, des services et des espaces publics, des entreprises et du marché du travail, des langues, de la perspective internationale, des compétences, de l'accueil et de la gouvernance.

Il convient de noter que Dudelage obtient de meilleurs résultats que la ville type dans les domaines suivants : quartiers, entreprises et marché du travail, espaces publics, service public, langues, perspective internationale, veille/compétences, accueil et gouvernance.

En revanche, les domaines plus faibles, dans lesquels la ville devrait renforcer ses politiques, sont les domaines des médias, de la médiation, de l'engagement, de l'éducation, et de la vie culturelle et publique.

RECOMMANDATIONS



Les résultats de l'Index des cités interculturelles donnent à penser que Dudelange pourrait largement améliorer ses politiques interculturelles dans les domaines de l'engagement, de l'éducation, des médias, de la médiation et de la vie civile et culturelle.

Engagement : Dudelange pourrait envisager d'améliorer son engagement interculturel en déclarant publiquement la ville comme cité interculturelle, en adoptant un plan d'action interculturel et en étudiant la possibilité de se doter d'une instance ou d'une structure de coordination interdépartementale spécifique chargée de la mise en œuvre de la stratégie interculturelle. La ville pourrait également appliquer un processus d'évaluation.

Dudelange pourrait également s'inspirer de l'exemple d'autres villes comme Auckland, Nouvelle-Zélande, qui a établi le plan d'Auckland 2050 «Auckland inclusive à qui tout le monde appartient». Le Plan décrit une stratégie sur 30 ans pour faire face à trois défis clés:

- La croissance démographique et ses implications (pressions sur les communautés, l'environnement, le logement et les routes)
- Partage de la prospérité avec tous les habitants de la ville (structures sociales injustes selon les groupes ethniques et les groupes d'âge, augmentation des coûts de logement)
- Réduire la dégradation de l'environnement (impact du développement urbain et des effets du changement climatique)

Le Conseil de la Ville d'Auckland 2050 appelle à la coopération entre toutes les communautés, tous les secteurs, les niveaux gouvernementaux, les institutions et les organisations. Les autorités nationales et locales sont non seulement responsables de la mise en œuvre du plan, mais également des

diverses institutions et organisations non gouvernementales, du secteur privé et de la société civile.

Le plan comprend des plans d'action, des stratégies et des initiatives spécifiques pour respecter ces engagements de haut niveau et garantir la mise en pratique du plan d'Auckland. Pour mettre en œuvre le résultat «appartenance et participation» un certain nombre de plans d'actions ont été formulés.

Un de ces plans- «Je suis Auckland: le plan d'action pour les enfants et les jeunes» - est dédié aux jeunes générations d'Auckland, reconnaissant que les enfants et les jeunes sont l'avenir de Auckland et les aidant dans leur développement, leur capacité à renforcer leur résilience et à établir des liens. 6 000 enfants et jeunes ont participé à l'élaboration de ce plan d'action, ce qui montre qu'Auckland reconnaît l'importance d'inclure tous les citoyens au niveau stratégique, en particulier ceux qui seront touchés.

Système éducatif : Dudelange pourrait envisager d'améliorer sa démarche interculturelle en matière d'éducation en veillant à ce que les origines ethniques des enseignants reflètent la composition diverse de la population dans un plus grand nombre d'écoles locales.

En ce qui concerne l'éducation interculturelle, la pratique mise en place par la ville de Hambourg peut servir d'exemple à suivre. Dans cette ville allemande, quinze écoles appartiennent au réseau des « Écoles sans racisme » et cinq autres au Réseau des écoles associées de l'UNESCO, toutes prenant en charge des projets interculturels annuels. En outre, plus de vingt enseignants de différentes écoles prennent part au projet pilote de « qualification de coordinateurs interculturels » en vue d'assurer la gestion du changement interculturel dans leurs établissements d'enseignement. Tous travaillent sur des projets scolaires interculturels.

Enfin, près de deux cents enseignants provenant de différentes écoles participent régulièrement à la « fête interculturelle » du département de l'éducation interculturelle et prennent part au « forum d'échange » interculturel qui se tient à l'institut de formation des maîtres pour trouver de nouvelles idées de projets interculturels à mettre en œuvre dans les écoles où ils enseignent.

Vie culturelle et publique : Dudelange souhaitera peut-être améliorer sa politique en matière de vie culturelle et publique, par exemple en organisant plus d'événements et d'activités dans les secteurs artistiques, culturels et sportifs visant à encourager les rencontres entre des personnes appartenant à différents groupes ethniques.

Pour multiplier le nombre d'activités et de festivals à inscrire au calendrier interculturel, la Ville de Dudelange pourrait envisager d'appliquer les bonnes

pratiques suivantes, qui ont considérablement profité à d'autres cités interculturelles:

A Sumy, un festival annuel « Trompettes de l'Ukraine » célèbre de multiples cultures sous forme de représentations théâtrales ou musicales; de plus, l'Avid Vocal Studio, organisé par la communauté juive, rassemble des jeunes issus de cultures différentes. Le même groupe a organisé récemment la manifestation « Marchons dans les rues de notre ville » pour réfléchir à la diversité culturelle dans les quartiers.

Dans la ville portugaise Santa Maria da Feira, pour célébrer la Journée internationale de la paix, les 20 et 21 septembre 2016, la compagnie de théâtre palestinienne Freedom Theatre a joué une pièce intitulée « Retour en Palestine » et organisé l'atelier « Théâtre du changement ». La compagnie a organisé également une rencontre sur le thème « La vie en Palestine et Réfugiés », qui a donné l'occasion à tous les participants de partager leurs avis et expériences sur les réfugiés palestiniens.

Médiation et résolution des conflits : Dudelage souhaitera peut-être améliorer sa politique de médiation interculturelle en créant un service municipal exclusivement consacré aux questions interculturelles et assurant une médiation interculturelle dans des institutions spécialisées telles que les hôpitaux, les commissariats de police, les clubs de jeunes, les centres de médiation et les maisons de retraite. La municipalité souhaitera peut-être également mettre en place un organisme spécialement chargé des relations interreligieuses.

Dudelage souhaitera peut-être étudier de manière plus approfondie d'éventuelles politiques de médiation et de résolution des conflits d'une manière interculturelle. La ville norvégienne de Stavanger, par exemple, déploie des médiateurs et des conseillers attachés aux services municipaux, de même que des superviseurs pédagogiques attachés aux jardins d'enfants et aux écoles.

De même, Reggio Emilia en Italie, a mis en place un centre de médiation, de prévention et de résolution des conflits. Le centre interculturel « Mondinsieme » accueille un large éventail de personnes d'origines ethniques et linguistiques différentes et propose soutien et assistance.

A titre d'exemple, le centre a une grande expertise dans la formation des médiateurs et fournit du personnel aux écoles et aux hôpitaux. Reggio Emilia a mis en place un centre interculturel qui fonctionne avec des médiateurs formés, d'origines ethniques et linguistiques diverses. Ces derniers interviennent dès qu'un problème risque de se poser.

Médias : Dudelage souhaitera peut-être étudier de manière plus approfondie d'autres politiques envisageables en matière de médias, par

exemple en présentant la diversité comme un atout et en observant dans le même temps la façon dont les médias décrivent les minorités, en prévoyant des mesures de sensibilisation, de formation aux médias et de mentorat pour des journalistes issus des minorités et en donnant pour instruction au service d'information de la ville de favoriser le développement de relations interculturelles harmonieuses. De plus, dans un objectif de promotion de l'interculturalité dans les médias, la ville pourrait adopter un plan de communication qui encourage les relations entre les habitants, les acteurs locaux et les autorités.

A ce sujet, Dudelage pourrait s'intéresser à une initiative prise par la ville norvégienne de Stavanger, qui se tient informée de chaque incident où la présence d'immigrés est mentionnée dans la presse ou tout autre moyen d'information.

La ville souhaitera peut-être aussi assurer des activités de sensibilisation et de conseil ainsi qu'une formation aux médias au bénéfice de journalistes issus des minorités. Une initiative intéressante a été à ce titre mise en œuvre par le conseil municipal de la ville d'Oslo (Norvège). Chez les journalistes, directeurs de rédaction et analystes de médias travaillant à Oslo, on observe une prise de conscience du rôle des médias dans la promotion de la cohésion sociale et dans la présentation de l'information de façon responsable et sous un angle interculturel. Par conséquent, une attention accrue est désormais portée au recrutement de journalistes issus des minorités.

Dudelage souhaitera peut-être examiner d'autres exemples mis en œuvre par d'autres cités interculturelles comme source d'apprentissage et d'inspiration à même d'orienter de futures initiatives. De tels exemples figurent dans la base de données des cités interculturelles.⁹

⁹<https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/good-practice>